



200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°4886 - LUNDI 25 NOVEMBRE 2024

DIPLOMATIE

Denis Sassou N'Guesso en séjour de travail en Italie

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, est arrivé dimanche en Italie où il aura des entretiens, ce 25 novembre, avec le pape François et le secrétaire du Vatican. Outre ces deux personnalités religieuses,

le chef de l'Etat congolais échangera également avec la présidente du Conseil des ministres de la République italienne, Giorgia Meloni, avec laquelle il avait évoqué, lors de son dernier séjour à Brazzaville, le 13 octobre 2023,

la mise en œuvre d'un nouveau paradigme de relations ayant pour base la coopération gagnant-gagnant entre leurs deux pays respectifs, d'une part, et entre l'Afrique et l'Europe, d'autre part.

7^E ART

Un festival des films chinois en l'honneur des 60 ans des relations sino-congolaises

Ouvert le 21 novembre à Canal Olympia à Brazzaville par la ministre l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, Lydie Pongault, et l'ambassadrice de la République populaire de Chine, Li Yan Chine, ce festival offre aux amoureux du 7^e art l'opportunité d'admirer des films

chinois. « Chaque film qui sera projeté durant ce festival est une porte ouverte sur l'imaginaire et les réalités. J'encourage chacun d'entre vous à plonger dans cet univers captif, à découvrir ces récits puissants », a déclaré la ministre.

Page 16

COOPÉRATION

L'Algérie salue ses relations d'amitié avec le Congo



Azeddine Riache délivrant son message en présence de Denis Christel Sassou N'Guesso/Adiac

L'ambassadeur d'Algérie en République du Congo, Azeddine Riache, a salué le 21 novembre, lors de la célébration du 70^e anniversaire la fête nationale de son pays, les relations d'amitié et de coopération qui lient Brazzaville et Alger dans plusieurs domaines. « La relation entre l'Algérie et le Congo dispose d'atouts qu'il s'agit de mettre à profit pour

le présent et l'avenir ; une concertation permanente à haut niveau dans le cadre du respect et la compréhension mutuelle, une solidarité fraternelle, une interaction vertueuse, amicale et fraternelle entre les deux peuples, un patrimoine historique commun, des valeurs et principes partagés », a déclaré le diplomate.

Page 9

RÉGIES FINANCIÈRES

Une hausse des recettes d'environ 20% attendue en 2025



Le ministre Ludovic Ngatsé posant avec les cadres des douanes et des impôts à l'issue de la réunion/Adiac

Le ministre du Budget, des Comptes publics et du Portefeuille public, Ludovic Ngatsé, a appelé les responsables des régies financières à plus d'efficacité dans la mobilisation des recettes fiscales et douanières fixant le seuil en hausse moyenne d'environ 20 % pour

l'année 2025. « 2025 est une année spéciale où tout le budget de l'Etat sera voté en mode programme. Les objectifs sont ambitieux mais pas impossibles. Il s'agit de 1002 milliards à mobiliser pour les impôts, soit une augmentation de 33,8%, par rapport aux

prévisions du budget 2024 et 220 milliards FCFA pour les douanes, soit une augmentation prévisionnelle de 18,3% », a indiqué le ministre lors d'une communication faite le 22 novembre aux directeurs des régies financières.

Page 3

OPEN DE JUDO DE DAKAR

Le Congo décroche l'or au Sénégal

Les Diables rouges de judo ont réussi leur retour en compétitions internationales à l'Open international disputé à Dakar, au Sénégal. Dans la catégorie des moins de 66 kg, en effet, le judoka Amou Gédéon Okombi a décroché la médaille d'or en battant l'Ivoirien Ousmane Ouattara par Ippon.



Géon Amour Ibata Okombi médaillé d'or

Page 13

Éditorial

Loin du pays

Page 2

ÉDITORIAL

Loin du pays

Il y a de nombreux nos compatriotes qui, pour des raisons diverses, sont installés hors du pays assumant avec dignité leurs choix. Dans ce cadre, lorsqu'elles agissent ensemble, les diasporas africaines contribuent autant que faire se peut au succès du combat courageux que mène le continent pour son développement.

Le cas particulier de la République du Congo et de sa consœur la République démocratique du Congo mérite que l'on s'y attarde un peu sachant que les deux pays ont beaucoup en commun, à commencer par les langues. Le français et le lingala notamment sont les points de jonction auxquels on peut ajouter la « nationalité » congolaise que portent leurs habitants.

Là interviennent les outils de communication qu'utilisent les membres des diasporas pour s'exprimer et défendre leur attachement à leurs pays d'origine. Actifs sur les médias alternatifs et les réseaux sociaux, ils témoignent de ce que rien de ce qu'il se passe à Brazzaville et à Kinshasa ne leur échappe. Dans cette quête du dire et une volonté d'alimenter le débat à travers ces puissants canaux, chacun y va de son tempérament.

Ici, un intervenant s'insurge contre les « échecs » des gouvernants, tandis que là un autre tente de proposer des solutions aux « défaillances » énumérées, plus loin un dernier acteur s'appesantit sur l'aventure « magnifique » des itinéraires individuels ou collectifs dont on pourrait s'inspirer pour travailler à accomplir tous les destins possibles.

Dans la mosaïque des contenus enrichissants, trois émissions brillent par leur constance : « To lobela ndembo » avec Edo Dangi est consacrée à l'histoire du football et met en lumière les épopées des deux Congo ; « Kongo mosaïka » réalisée par Hyacinthe Kimbalanga revisite, entre autres sujets, les sentiers de la rumba congolaise. Puis sur le plan de la réflexion et des hommages, la chronique « Congo, terre des légendes » de Joseph Ouabari Mariotti. Ce n'est pas tout. Nous y reviendrons.

Les Dépêches de Brazzaville

DISPARITION

Le dernier hommage du PCT à Alphonse Gondzia

Le Parti congolais du travail (PCT) a rendu le 22 novembre à son siège fédéral de Mpila, un dernier hommage à son membre du Comité d'honneur, Alphonse Gondzia, décédé le 7 novembre à Brazzaville à l'âge de 87 ans.

Le secrétaire général du PCT, Pierre Moussa, et les membres du Secrétariat permanent, du Bureau politique, du Comité central, des unions catégorielles et autres ont rendu un hommage à l'un des leurs vétérans. Né le 12 septembre 1937 à Likombo, district de Dongou, dans le département de la Likouala, Alphonse Gondzia fut, selon le témoignage du secrétaire permanent chargé des Affaires de justice et des droits humains du PCT, Fernand Sabaye, à qui revenait la charge de lire l'oraison funèbre, un militant très engagé et affermi du parti.

Homme de convictions idéologiques et politiques inébranlables, l'ancien sénateur Alphonse Gondzia, a-t-il rappelé, était un fervent défenseur de la vision du PCT et de son président du Comité central, Denis Sassou N'Guesso. En effet, il fait son entrée au Comité central à la faveur du 3e congrès ordinaire tenu du 27 au 31 juillet 1984 avant d'être élevé au Secrétariat permanent en décembre 1990 en qualité de secrétaire à l'administration, à l'issue du 4e congrès extraordinaire. Il a siégé au Sénat de 2002 à 2023 en qualité d' élu du département de la Likouala. Lors de son passage à la haute chambre du Parlement, il a occupé les fonctions de président de la Commission affaires juridiques et administratives, deuxième vice-président du groupe parlementaire PCT et président du groupe d'amitié Congo-Chine.

« Un fils serviable du beau Congo que nous aimons nous a quittés, un grand résistant de notre parti est plongé dans un sommeil sans réveil, un humaniste avéré a franchi le cap de l'éternité. Sa disparition furtive laisse nos cœurs meurtris et endolo-



Pierre Moussa s'inclinant devant la mémoire d'Alphonse Gondzia/DR

ris, nos yeux en sanglots, eu égard à l'immensité du vide qui, inattendument, se crée autour de nous », a regretté Fernand Sabaye, précisant que la vie et le parcours d'Alphonse Gondzia sont un parfait condensé de l'encyclopédie d'un vécu accompli, pétri d'expériences diverses et multiples. Sur le plan professionnel, après ses études primaires et secondaires couronnées de succès, l'illustre disparu a débuté sa carrière au sein de l'administration congolaise à l'âge de 26 ans. Agent spécial à Dongou de 1963 à 1965 et à Boundji de 1965 à 1966, Alphonse Gondzia a poursuivi ses études supérieures à l'Ecole normale d'administration de Brazzaville de 1967 à 1969. A l'issue de cette formation, il est nommé tour à tour, au sein de l'administration déconcentrée de l'Etat, chef de poste de contrôle administratif de Mbinda de 1969 à 1970 et chef de district de Dolisie de 1970 à 1971.

Il faisait son entrée à l'Ecole supérieure du parti près du Comité central du Parti communiste soviétique en 1971,

d'où il en sortait avec une maîtrise en sciences sociales en 1974. Il fut nommé directeur de cabinet du ministre des Mines et Energies, puis directeur de cabinet du ministre de l'Intérieur et de l'Administration du territoire de 1974 à 1979. « La riche expérience professionnelle forgée dans la territoriale a permis à notre vétéran de l'administration d'y être maintenu au poste de secrétaire général du ministère de l'Intérieur et de l'Administration du territoire de 1979 à 1984 et à la fonction de commissaire politique de la région de la Cuvette de 1984 à 1989 », a rappelé Fernand Sabaye.

Après le PCT, la République reconnaissante a aussi rendu un ultime hommage à Alphonse Gondzia avant son inhumation prévue le 23 novembre dans le district de Dongou, département de la Likouala. La cérémonie a été présidée par le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso. L'ancien sénateur de Dongou laisse une veuve et de nombreux enfants.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Roger Ngombé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/
Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR

L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

BUDGET

Les régies financières sommées à l'obligation des résultats

Le ministre du Budget, des Comptes publics et du Portefeuille public, Ludovic Ngatsé, a réuni le 22 novembre à Brazzaville les directeurs généraux, centraux et départementaux des Impôts et des Domaines et ceux des Douanes et droits indirects pour leur rappeler l'obligation de résultats dans la collecte des fonds publics.

Dans un ton pédagogique mais avec sincérité, Ludovic Ngatsé a parlé à ses collaborateurs de manière franche. Il a axé sa communication sur quatre points essentiels, à savoir la responsabilité ; l'éthique professionnelle ; la loyauté et l'obligation de résultats. Une manière pour le ministre d'enjoindre les cadres des régies financières de faire montre du professionnalisme afin de se mettre à la hauteur des défis qu'ils doivent relever dans la mobilisation des fonds.

Parlant de l'obligation de résultats, Ludovic Ngatsé a rappelé aux directeurs généraux leur avoir délivré des lettres de mission, qui seront régulièrement complétées en fonction des nouvelles exigences du gouvernement et du niveau des recettes à atteindre en 2025.

De ce fait, il sera signé, dès le 1er janvier 2025, un contrat de performance dans le cadre du basculement en budget programme et de la gestion axée sur les résultats, avec chaque directeur général.



Les cadres des douanes et des impôts suivant la communication du ministre Adiac

« Chaque directeur central aura des résultats à atteindre, de même que les directeurs départementaux. Le point sera fait et les rapports devront être adressés au cabinet. De notre côté, nous ferons régulièrement le point à notre hiérarchie. Donc, ayez conscience des responsabilités que vous assumez dès lors que vous venez d'être nommés ou re-

conduits. L'année 2025 sera une année spéciale parce que le budget de l'Etat sera voté en mode programme et les objectifs sont ambitieux mais pas impossibles », a signifié Ludovic Ngatsé.

Il leur a fait savoir que dans le budget 2025, les contributions des impôts et des douanes sont en augmentation par rapport aux prévisions budgétaires de l'année 2024. Elles

sont arrêtées à 1002 milliards FCFA pour les Impôts, soit une augmentation prévisionnelle de 33,8%, et 220 milliards FCFA pour les douanes, soit une augmentation prévisionnelle de 18,3%.

Les cadres véreux dans le viseur

Conscient de ce que dans la loi de finance 2025 les régies financières seront la mère

nourricière avec une contribution de plus de 50%, le ministre du Budget, conformément aux instructions de sa hiérarchie, a dit ne plus tolérer la moindre faille. Il a ainsi promis des sanctions disciplinaires sévères aux cadres indéclicats. « Vous ne devez pas profiter de vos différents postes de responsabilité pour régler vos problèmes personnels. Soyez des cadres exemplaires et intègres. Personne ne sera protégé par moi et il n'y aura pas de passe-droits. Les cadres indéclicats qui seront pris la main dans le sac répondront de leurs actes. Nous attirons l'attention des contribuables et, particulièrement, des entreprises parce que pour qu'il y ait des corrompus, il faut qu'il y ait des corrupteurs », leur a-t-il promis. Par conséquent, a conclu le ministre, un plan de lutte contre les antivaleurs, la fraude, l'évasion fiscale et douanière sera mis en place et appliqué sans faiblesse.

Firmin Oyé

LE FAIT DU JOUR

Nation congolaise

Le 28 novembre prochain marquera le jour anniversaire des soixante-six ans de la proclamation de la République du Congo. Passé sous silence pendant plusieurs années, l'événement est désormais célébré avec solennité autour du chef de l'Etat, des corps constitués nationaux et internationaux ainsi que des forces vives du pays. Une façon de rendre sa noblesse à l'histoire d'une jeune nation engagée depuis cette date symbolique à consolider son unité d'autant plus que sur ce parcours ô combien laborieux, le Congo a été confronté à une série d'épreuves douloureuses sans jamais renoncer à exister en tant qu'Etat aux côtés d'autres territoires composant notre vaste monde.

Se rappeler l'an 1958 ne signifie pas ignorer 1960, précisément le 15 août, moment inoubliable de l'indépendance nationale. Mais en cette année 2024, il y aura jour pour jour soixante-quatre ans que fut posé le jalon de la véritable création de notre nation. A chaque échéance de sa célébration, aux quatre coins du pays, les Congolais éprouvent une joie immense quand flotte le drapeau tricolore vert-

jaune-rouge, tandis que la devise de la République « Unité-Travail-Progress » leur rappelle les valeurs inestimables que sont la prospérité, la solidarité et le dépassement de soi.

En terme de repères, les deux moments énoncés plus haut ne sont pas les seules étapes de ce long parcours. Mais quand ils remontent en mémoire, les noms de certaines figures historiques prennent de l'importance. Ce sont des êtres humains comme tous les autres, mais aussi des hommes vertueux et cela les distingue incontestablement parce qu'ils ont su surmonter les défis de leur époque avec lucidité.

Les pères fondateurs ? Pensons sans ambiguïté à Jean-Félix Tchicaya, Jacques Oyangault et Fulbert Youlou. Nous leur devons sans doute les pénibles frictions de la première expérience pluraliste mais ils furent les trois leaders grâce à qui le régime démocratique prit la couleur locale à travers leurs formations politiques respectives : Parti progressiste congolais, Mouvement socialiste africain et Union démocratique de défense des intérêts africains. Bien avant la proclamation de la République et la déclaration d'indépen-

dance.

Après trois décennies de règne du parti unique institué en 1963 a eu lieu, au début des années 1990, le nouveau rendez-vous du pluralisme politique. L'on se souvient des fortes tensions qui précéderent cet aboutissement bâti entre la foi et l'incrédulité. Oui, il y eut une volonté partagée, en passant par un dialogue fondateur, sorte d'états généraux de la nation, de tenter une autre expérience à la suite de la désillusion monopartite, mais avec aussi la crainte de voir la grand-messe brisée par des vents contraires.

À Kinshasa, de l'autre côté du fleuve, les assises du même type mirent trois ans pour finalement aboutir à un cul-de-sac. La Conférence nationale souveraine dans l'ex-Zaïre se termina, en effet, en queue de poisson. Ailleurs ces « messes » furent littéralement étouffées dans l'œuf. On ne peut cependant revenir sur les succès et les ratés de ces clameurs démocratiques sans citer l'exceptionnel modèle béninois. Précurseur en la matière, le Bénin du général Kérékou inspira beaucoup sur le continent pour son exemplarité.

Il n'y a pas de doute, Mathieu Kérékou, le

vieux « Caméléon », ainsi qu'on l'appelait, peut être considéré pour la promesse qu'il tint d'accompagner ce vent de l'histoire dans son pays. Dans le cas du Congo, notre pays, le président Denis Sassou N'Guesso s'est inscrit dans le même schéma. Oui : la liste des leaders congolais ayant contribué à l'avènement de la Conférence nationale souveraine de 1991 est longue et le mérite qui leur revient est inaltérable. Mais il y en a un parmi eux dont l'humilité, le tact et le discernement ont rendu ce moment possible et surtout paisible. Rendons à César... et tenons le pari de la tolérance, du dialogue et de la fraternité.

En cette période festive du 28 novembre 2024 précédant de quelques semaines l'année 2025, passerelle vers la présidentielle de 2026, le Congo aura besoin d'unité. Alors peut-être quand se poseront les questions lourdes de sens -décrispation de la vie publique, stabilité, transition générationnelle apaisée-, comme ce fut le cas il y a trente-trois ans au moment de la convocation des états généraux de la nation, se tourner vers lui avec cette question essentielle : Père de la nation, quelle orientation ?

Gankama N'Siah



Financement BIRD - Prêt n°9398-CG AMI N°27/MPTEN/PATN-UCP/CI/2024 Appel à Manifestation d'Intérêts

POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) COMPTABLE POUR L'UNITE DE COORDINATION DU PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE (PATN)

I. Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) pour la mise en œuvre du « Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif au « recrutement d'un(e) comptable pour l'Unité de Coordination du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN) ».

II-Mandat général

Placé sous l'autorité directe du Coordonnateur du Projet, et sous la supervision et le contrôle direct du Responsable Administratif, Financier et Comptable (RAFC) à qui il rend compte de ses activités, le Comptable du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN) est responsable de l'ensemble de la production comptable, de la production des états financiers et de toutes les activités relatives à la comptabilité du projet. Il travaille en étroite collaboration avec tous les autres membres de l'Unité de Gestion du Projet (UGP).

III. Profil du candidat

Le comptable devra présenter le profil suivant :

- Être titulaire d'un diplôme supérieur d'au moins BAC + 3 en comptabilité, gestion financière, gestion des administrations ou diplôme équivalent ;
- Avoir acquis au cours des trois dernières années, une expérience professionnelle récente pertinente (deux ans) en gestion administrative et financière

- dans un cabinet comptable, un cabinet d'audit, une entreprise, une administration publique ou des projets de développement ;
- Cette expérience professionnelle pertinente acquise dans un projet financé par des partenaires autres que la Banque mondiale est un atout considérable ;
- Avoir une maîtrise de l'outil informatique courant : World, Excel, Internet, Powerpoint, etc. ;
- Avoir une bonne maîtrise des logiciels de comptabilité (type TOM2PRO, Sage compta ou autre) ;
- Posséder des qualités de communication, d'information et de restitution (capacité rédactionnelle et d'analyse des données comptables et financières) ;
- Avoir un esprit d'analyse et de synthèse, dynamique et méthodique, capable de travailler en équipe et sous pression ;
- Être de bonne moralité et avoir la capacité de travailler en équipe et dans un milieu multiculturel ;
- Être formé au SYCEBNL serait un prérequis au recrutement ;
- Avoir une connaissance pratique des procédures comptables et de gestion financière des bailleurs multilatéraux et du Système Intégré de Gestion des projets serait un atout ;
- Avoir une excellente maîtrise écrite et orale du français ;
- Sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, soit avant la fin de la première

- année du contrat ;
- Avoir une bonne maîtrise écrite et orale de l'anglais serait un atout ;
- les candidatures des personnes ayant travaillé au sein d'une unité de gestion d'un projet financé par la Banque mondiale dans lequel ont été relevées des dépenses inéligibles ou questionnables, sont désavantagées.

Pour assurer la non-perturbation de l'exécution des projets de développement, les candidats travaillant, ou ayant travaillé au cours des six derniers mois au sein d'une unité de gestion d'un des projets de développement financés par la Banque mondiale dont la date de clôture vient à terme dans l'année suivant la publication des présents termes de référence, ne sont pas autorisés, de même que les candidats ayant travaillé dans des projets clôturés mais qui n'ont pas encore rempli tous les engagements de gestion financière (rapports d'audit de clôture, RSF, documentation des comptes désignés).

N.B : Seules les expériences prouvées par les attestations ou certificats de travail de l'employeur seront pris en compte. Les candidats sont encouragés à produire le maximum de preuve pour étayer leur candidature.

IV. Durée et lieu de la mission

Une période d'essai de six (06) mois sera accordée au consultant, au cours de laquelle le candidat devra produire la comptabilité du projet et les états financiers révisés, ainsi que toute la documentation des activités et dépenses engagées par le projet depuis le démarrage. L'évaluation de ses performances

au cours de cette période conditionnera sa confirmation au poste, après avis favorable de la Banque.

La durée du contrat est de 12 mois à temps plein à partir de la date de signature du contrat. Le contrat pourra être renouvelé pendant la durée du projet, en fonction des résultats obtenus. Le contrat à signer sera régi par le Code du travail de la République du Congo. Le Comptable résidera à Brazzaville, mais il est appelé au besoin à se déplacer dans toutes les zones d'exécution du projet.

V. Dossier de candidature

L'Unité de Coordination du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN), invite les candidats éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les dossiers de candidature devront comprendre :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae actualisé et indiquant clairement les informations sur les expériences et les compétences en rapport avec la mission (mentionnant les qualifications et expériences pertinentes pour la mission, description des tâches réalisées dans des missions similaires) ;
- Des copies certifiées conformes à l'original des diplômes et certificats ;
- Les références des anciens employeurs.

VI. Méthode de sélection

Le candidat sera sélectionné par appel à candidature, en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Pro-

jets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Août 2018, Novembre 2020 et Septembre 2023.

VII. Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission à l'adresse ci-dessous, tous les jours ouvrables (du lundi au vendredi) de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures (heures locales). Les dossiers de manifestations d'intérêt peuvent être envoyés par voie électronique ou déposés à l'adresse ci-dessous. Les manifestations d'intérêt devront être soumises en Français en six (06) exemplaires dont un (01) original au plus tard le 02 décembre 2024 à 16 h 00 (heures locales) et porter la mention « Recrutement d'un(e) comptable pour l'Unité de Coordination du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN) ».

VIII. L'adresse à laquelle, il est fait référence

ci-dessus est :
A L'ATTENTION DU COORDONNATEUR PAR INTERIM DU PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE (PATN) UNITE DE COORDINATION DU PROJET, SISE AU 254, AVENUE PROSPER GANDZION, A COTE DE L'AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE DU RWANDA, CENTRE-VILLE, ARRONDISSEMENT 3 POTO-POTO, BRAZZAVILLE, REPUBLIQUE DU CONGO
Téléphone : (+242) 05 079 21 21
E-mail : marchespatn@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 20 novembre 2024
Le Coordonnateur p.i
Patrick Valery ALAKOUA

POUR LE RECRUTEMENT D'UN RESPONSABLE ADMINISTRATIF, FINANCIER ET COMPTABLE POUR L'UNITE DE COORDINATION DU PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE (PATN)

I. Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) pour la mise en œuvre du « Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif au « recrutement d'un Responsable Administratif, Financier et Comptable pour l'Unité de Coordination du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN) ».

II-Mandat général

Placé sous l'autorité directe du Coordonnateur du Projet à qui il rend compte de ses activités, le responsable en Gestion Administrative, Financière et Comptable du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN) est responsable de toutes les activités relatives aux finances, à la comptabilité et à l'administration dans le cadre de l'exécution du projet. Il travaille en étroite collaboration avec tous les autres membres de l'Unité de Gestion du Projet (UGP).

III. Profil du candidat

Le RAFC devra présenter le profil suivant :

- être titulaire d'un diplôme universitaire supérieur de niveau minimum Master 2 (Bac + 5) ou équivalent en comptabilité, sciences économiques et financières, contrôle de gestion ou toute autre discipline équivalente d'une université reconnue ;
- avoir acquis au cours des cinq dernières années, une expérience professionnelle récente pertinente en gestion administrative et financière dans un cabinet comptable, un cabinet d'audit, une entreprise, une administration publique ou des projets de développement : 3 ans comme RAFC ou poste équivalent, ou 5 ans comme comptable ;
- cette expérience professionnelle pertinente acquise dans un projet financé par des partenaires autres que la Banque mondiale est un atout consi-

- dérable ;
- avoir une maîtrise complète des outils informatiques de gestion financière et de systèmes comptables (tel que TOMPRO) est un atout ;
- Être formé au SYCEBNL serait un prérequis au recrutement ;
- avoir une très bonne maîtrise de la suite bureautique (Word, Excel, Power Point) et des courriers électroniques ;
- présenter des qualités de leadership, de travail en équipe, de rigueur, d'honnêteté morale et travail sous pression ;
- avoir une excellente maîtrise écrite et orale du français ;
- sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, soit avant la fin de la première année du contrat ;
- avoir une bonne maîtrise écrite et orale de l'anglais serait un atout ;
- les candidatures des personnes ayant travaillé au sein d'une unité de gestion d'un projet financé par la Banque mondiale dans lequel ont été relevées des dépenses inéligibles ou questionnables, sont désavantagées.

Pour assurer la non-perturbation de l'exécution des projets de développement, les candidats travaillant, ou ayant travaillé au cours des six derniers mois au sein d'une unité de gestion d'un des projets de développement financés par la Banque mondiale dont la date de clôture vient à terme dans l'année suivant la publication des présents termes de référence, ne sont pas autorisés, de même que les candidats ayant travaillé dans des projets clôturés mais qui n'ont pas encore rempli tous les engagements de gestion financière (rapports d'audit de clôture, RSF, documentation des comptes désignés).

N.B : Seules les expériences prouvées par les attestations ou certificats de travail de l'employeur seront pris en compte. Les candidats sont encouragés à produire le maximum de preuve pour étayer leur candidature.

IV. Durée et lieu de la mission

Une période d'essai de six (06) mois sera accordée au consultant, au cours de laquelle le candidat devra produire la comptabilité du projet et les états financiers révisés, ainsi que toute la documentation des activités et dépenses engagées par le projet depuis le démarrage. L'évaluation de ses performances au cours de cette période conditionnera sa confirmation au poste, après avis favorable de la Banque.

La durée du contrat est de 12 mois à temps plein à partir de la date de signature du contrat. Le contrat pourra être renouvelé pendant la durée du projet, en fonction des résultats obtenus.

Le contrat à signer sera régi par le Code du travail de la République du Congo.

Le RAFC résidera à Brazzaville, mais il est appelé au besoin à se déplacer dans toutes les zones d'exécution du projet.

V. Dossier de candidature

L'Unité de Coordination du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN), invite les candidats éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

- Les dossiers de candidature devront comprendre :
- une lettre de motivation ;
 - un curriculum vitae actualisé et indiquant clairement les informations sur les expériences et les compétences en rapport avec la mission (mentionnant les qualifications et expériences pertinentes pour la mission, description des tâches réalisées dans des missions similaires) ;
 - Des copies certifiées conformes à l'original des diplômes et certificats ;
 - Les références des anciens employeurs.

VI. Méthode de sélection

Le candidat sera sélectionné par appel à candidature, en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Août 2018, Novembre 2020 et Septembre 2023.

VII. Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission à l'adresse ci-dessous, tous les jours ouvrables (du lundi au vendredi) de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures (heures locales).

Les dossiers de manifestations d'intérêt peuvent être envoyés par voie électronique ou déposés à l'adresse ci-dessous. Les manifestations d'intérêt devront être soumises en Français en six (06) exemplaires dont un (01) original au plus tard le 02 décembre 2024 à 16 h 00 (heures locales) et porter la mention « Recrutement d'un(e) responsable administratif, financier et comptable pour l'Unité de Coordination du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN) ».

VIII. L'adresse à laquelle, il est fait référence

ci-dessus est :
A L'ATTENTION DU COORDONNATEUR PAR INTERIM DU PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE (PATN) UNITE DE COORDINATION DU PROJET, SISE AU 254, AVENUE PROSPER GANDZION, A COTE DE L'AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE DU RWANDA, CENTRE-VILLE, ARRONDISSEMENT 3 POTO-POTO, BRAZZAVILLE, REPUBLIQUE DU CONGO
Téléphone : (+242) 05 079 21 21
E-mail : marchespatn@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 20 novembre 2024
Le Coordonnateur p.i
Patrick Valery ALAKOUA

COMMUNE DE NKAYI

Un nouveau cadre de la fiscalité locale à l'étude

Les ressources locales encore dérisoires ne permettent pas à la commune de Nkayi, dans la Bouenza, d'assurer son assainissement et d'initier des projets de développement au profit de ses cent mille habitants. Les autorités communales et leurs partenaires envisagent d'instituer un système fiscal axé sur la tarification des services publics et l'imposition de nouvelles taxes.

Les ateliers locaux de concertation se poursuivent à Nkayi, grâce au programme «Villes résilientes» financé par l'Union européenne(UE). Ils regroupent les administrateurs, les représentants des associations et organisations de la société civile locale sous la supervision de l'assistance technique IBF, qui est un partenaire de mise en œuvre du programme «Villes résilientes». L'expert de l'IBF, Eric Matand, assiste la mairie dans le renforcement des compétences des équipes municipales et l'organisation des ateliers locaux de concertation. La commune de Nkayi a besoin d'engranger des ressources fiscales, estime Eric Matand, pour lui permettre de supporter les nouvelles charges que représentent les infrastructures de drainage des eaux et de traitement des déchets réalisées par les partenaires européens. Actuellement, l'assistance technique est en phase de collecte et d'analyse des données de

terrain en vue de proposer un cadre fiscal adapté à la réalité locale. La démarche consiste à comprendre la situation existante en matière de tarification des services publics et des taxes qui sont collectées relativement aux services de gestion des déchets ménagers, de drainage des eaux pluviales, ainsi qu'à la gestion des eaux usées. L'assistant technique auprès de la mairie de Nkayi a insisté sur la nécessité de renforcer les capacités des équipes municipales à pouvoir mieux fixer les tarifs, à mieux mobiliser et gérer les ressources collectées. « Au niveau de l'économie locale, il existe un secteur privé composé d'un secteur marchand et des acteurs informels qui sont encadrés à travers les différents marchés installés dans la ville. L'idée c'est de constituer un fichier des contribuables permettant de formaliser tous les acteurs économiques locaux[...] En plus des crédits transférés par l'Etat, il y a lieu de collecter de



Les travaux des ateliers locaux en cours à Nkayi/Adiac

la ressource de manière à mieux financer les services rendus aux contribuables », a expliqué, le 21 novembre, Eric Matand. Concernant la préparation du nouveau régime fiscal, après la phase de l'étude de terrain, une stratégie de mobilisation de ressources sera formulée avant

d'être soumise au Conseil municipal qui va définir les orientations politiques nécessaires. Il pourrait les envisager soit en termes d'imposition des services auprès des usagers, soit de mettre en place les différentes tarifications en lien avec les capacités des services en

régie ou directement par la mairie. La commune a la possibilité de déployer le système digital, comme c'est le cas à Owando, dans la Cuvette, pour faciliter l'enregistrement, l'évaluation, la facturation, le paiement, la sensibilisation des contribuables...

Fiacre Kombo

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Des élèves sensibilisés aux dangers de la conduite automobile

Dans le cadre de la 13e Journée africaine de la sécurité routière, la Direction générale des transports terrestres (DGTT) a organisé, le 22 novembre à Brazzaville, une journée de sensibilisation aux dangers de la conduite automobile au profit des élèves des lycées et collèges de Brazzaville.

Les cadres de la DGTT ont mis à profit l'occasion pour édifier les élèves-chauffeurs de demain- sur les notions fondamentales de la conduite automobile. Ils ont ouvert les exposés par la définition de la sécurité routière entendue comme un ensemble de mesures pour réduire et éviter les accidents de circulation. La DGTT a informé les élèves que la conduite s'apprend dans une auto-école et non sur la route.

Par ailleurs, les conférenciers ont noté qu'il y a trois facteurs responsables des accidents de circulation, à savoir l'homme, la machine (voiture ou motocycliste) et la route. L'homme, ont-ils affirmé, est la première cause des accidents de la route parce que c'est lui qui conduit la voiture ou la moto. Voilà pourquoi, ont-ils ajouté, il doit disposer des connaissances et documents inhérents à la conduite, notamment le permis de conduire, la connaissance du code de la route et l'abstinence à la consommation de l'alcool ainsi que d'autres stupéfiants.

La voiture ou la moto est la deuxième cause des accidents de circulation. Si la machine (voiture ou moto) accuse une défaillance



Le directeur général de la DGTT, Atali Mopaya, et les élèves/Adiac

technique, elle conduit à un accident. D'où l'importance de faire régulièrement le contrôle technique. Là aussi, ont-ils renchéri, la responsabilité de l'homme est interpellée parce que c'est lui qui doit surveiller l'engin et non le contraire.

La dernière cause des accidents de circulation, c'est la route. Lors-

qu'une route n'est pas aménagée, elle devient mortifère au même titre que quand elle ne dispose pas de panneaux de signalisation, c'est-à-dire qu'elle est muette. Après avoir montré aux élèves les causes des accidents de circulation, les experts de la DGTT ont énuméré les conséquences

de ceux-ci, à savoir la perte matérielle et en vies humaines, les mutilations des organes du corps humain, la perte des finances de la part des assureurs et la dépravation des cellules familiales. Cette dernière cause a fait l'objet d'un commentaire de la part du conférencier. Il s'agit, a-t-il dit, d'un fait

social que subissent plusieurs familles à la suite du décès d'un des leurs qui en était un pilier.

La partie réservée aux échanges avec les apprenants a constitué un moment intéressant de cette journée de sensibilisation. Les chauffeurs de demain, comme la DGTT les appelle, ont posé des questions diverses liées au comportement sur la voie publique des chauffeurs des transports en commun et les conducteurs des motocyclistes.

Notons que cette année, la Journée africaine de la sécurité routière a été placée sur le thème « La formation à la conduite de tout véhicule et engin routier, gage de la sécurité routière ». Dans son exposé, le directeur général de la DGTT, Atali Mopaya, a non seulement insisté sur les conséquences des accidents de circulation mais également sur les pratiques à éviter au volant d'une voiture, notamment la consommation de l'alcool et des autres stupéfiants. « La formation à la conduite automobile enseigne aux conducteurs à adopter les comportements de sobriété, d'éveil et de prudence au volant », a-t-il conclu.

Roger Ngombé



**AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS
AMI n° 003/MASSAH/PSIPJ-UGP/2024**

POUR LE RECRUTEMENT DES AUDITEURS INTERNES DES PROJETS FINANCES PAR LA BANQUE MONDIALE EN REPUBLIQUE DU CONGO

Le Gouvernement de la République du Congo a négocié et obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA), Groupe Banque mondiale, un financement pour les projets : a. Projet Agrofosterie Nord Congo (PANC), b. Projet de renforcement du système de santé (KOBKISA), c. Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN), d. Projet Amélioration des Services d'Electricité (PASEL), e. Projet d'Harmonisation des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (HISWACA), f. Projet de Transport Routier et Fluvial en Afrique Centrale (PRACAC).

Une partie de ces fonds est utilisée pour recruter un auditeur interne pour chaque Projet susmentionné.

Les Ministères de tutelle à travers l'Unité de Gestion du Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes, invitent les candidats intéressés, éligibles et qualifiés, à présenter leur candidature en vue de la fourniture des services pour cette mission.

I. Mandat

L'auditeur interne, placé sous l'autorité et la supervision du Coordonnateur de projet, est chargé d'apporter son appui dans toutes les activités relatives à la gestion administrative et fiduciaire du projet.

II. Description des tâches

L'auditeur interne a pour mission principale de s'assurer de l'application des procédures édictées par les manuels du projet dans tous les domaines de sa mise en œuvre, y compris l'administration générale, la gestion financière et la passation des marchés.

III. Composition du dossier

Les dossiers de candidature doivent être constitués comme suit :

- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum vitae (CV) actualisé et indiquant clairement les informations sur les expériences et les compétences en rapport avec la mission (mentionnant les qualifications et expériences pertinentes pour la mission, description des tâches réalisées dans des missions similaires) ;
- Des copies des diplômes et certificats ; les originaux seront présentés lors des négociations ;
- Les références des anciens employeurs.

IV. Durée de la mission

Une période d'essai de six (06) mois sera accordée au consultant, renouvelable une fois, au cours de laquelle le candidat suivra un programme de formation et d'accompagnement avec le concours de la Banque mondiale ; et l'évaluation de ses performances au cours de cette période conditionnera sa confirmation au poste, après avis favorable de la Banque.

La durée du contrat est d'un (01) an, renouvelable sur la durée de vie du Projet en fonction des résultats obtenus, sur la base d'une évaluation satisfaisante des performances, après avis favorable de la Banque.

V. Qualification du consultant

Les qualifications et expériences requises sont les suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme BAC+5 en audit, contrôle interne, gestion ou comptabilité ; gestion des risques ou tout autre diplôme équivalent,
- La détention du Certified Internal Audit (CIA) ou en cours d'obtention est un atout ;
- Une expérience professionnelle pertinente

comme auditeur dans une firme d'audit ou dans le département d'audit d'une entreprise privée ou publique, au cours des trois dernières années, est un atout ;

- Avoir une bonne maîtrise des logiciels / progiciels de gestion (des logiciels de comptabilité générale, analytique budgétaire et financière et de gestion de projets, etc.) et des applications logicielles courantes (Excel, Word, Power Point, Access, etc.) ;
- Avoir une excellente maîtrise orale et écrite du français et une bonne maîtrise de l'anglais ;
- Posséder des qualités de communication, d'information et de restitution (capacité rédactionnelle et d'analyse des données comptables et financières) ;
- Être de bonne moralité et avoir la capacité de travailler en équipe et dans un milieu multiculturel ;
- Être capable de travailler sous pression ;
- Sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, soit avant la fin de la première année du contrat ;
- Avoir une bonne connaissance des procédures de passation des marchés et de gestion financière dans les projets financés par la Banque mondiale serait un atout ;
- Être disponible immédiatement une fois la procédure de recrutement terminée sera un atout.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

VI. Méthode de sélection

La sélection de l'Auditeur interne se fera par appel à candidatures en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'investissement (FPI) de la Banque Mondiale de septembre 2023.

Elle comportera deux (02) phases : (i) une phase de présélection des candidatures par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour le poste au regard de l'analyse de leur dossier de candidatures, (ii) une phase d'interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés.

VII. Les dossiers de candidature doivent être déposés sous plis fermés en quatre exemplaires dont un original à l'adresse ci-dessous, au plus tard le 02 décembre 2024 à 16 heures et porter clairement la mention « Candidature au poste d'auditeur interne des projets financés par la Banque Mondiale »

Bureau Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur
Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ). Unité de Gestion.
Adresse : Forêt patte d'oie, route de l'aéroport, derrière le Tennis club Brazzaville.

Adresse électronique : contact@psipj.com

Le Coordonnateur,

Antoine Régis NGAKEGNI

MINISTRE DES AFFAIRES FONCIERES ET DU DOMAINE PUBLIC,
CHARGE DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

COPIE

Arrêté n° 25 664 /MAFDRP/MEF
portant retrait du titre foncier n°19 309
détenu par dame ANDZOUANA Antoinette

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DES AFFAIRES FONCIERES ET DU DOMAINE PUBLIC, CHARGE DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT,

LE MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES,

Vu la Constitution, telle que révisée par la loi constitutionnelle n°2-2022 du 7 janvier 2022 portant révision de l'article 157 de la Constitution du 25 octobre 2015 ;
Vu la loi n°9-2004 du 26 mars 2004 portant code du domaine de l'Etat ;
Vu la loi n°10-2004 du 26 mars 2004 fixant les principes généraux applicables aux régimes domaniaux et foncier ;
Vu la loi n°24-2008 du 22 septembre 2008 portant régime foncier en milieu urbain ;
Vu la loi n°43-2014 du 10 octobre 2014 portant loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire ;
Vu la loi n°21-2018 du 13 juin 2018 fixant les règles d'occupation et d'acquisition des terres et terrains ;
Vu la loi n°6-2019 du 15 mars 2019 portant code de l'urbanisme et de la construction ;
Vu la loi n°26-2022 du 25 mai 2022 fixant les règles d'immatriculation de la propriété immobilière ;
Vu le décret n°2017-407 du 10 octobre 2017 relatif aux attributions du ministre des affaires foncières et du domaine public, chargé des relations avec le parlement ;
Vu le décret n°2021-300 du 12 mai 2021 portant nomination du Premier ministre, chef du Gouvernement ;
Vu le décret 2022-1850 du 24 septembre 2022 portant nomination des membres du Gouvernement ;
Vu le décret n°2022-1880 du 21 novembre 2022 relatif aux attributions du ministre de l'économie et des finances ;
Considérant le titre foncier n°19.309 du 25 novembre 2009 portant sur la dépendance du domaine de l'Etat établi au nom de dame ANDZOUANA Antoinette ;
Considérant l'attestation de permis d'occuper n°00146 du 12 février 1988 établi au nom de dame ANDZOUANA Antoinette faisant office de titre précaire portant sur la propriété de l'Etat affectée à l'ex-Radio Congo ;
Considérant le défaut d'acte de cession de la dépendance domaniale établi par l'Etat en faveur de dame ANDZOUANA Antoinette ;
Considérant le rapport du directeur général du domaine de l'Etat en date du 9 octobre 2024

Arrêtent :

Article premier : En application des dispositions combinées des articles 97 et 98 de la loi n°26-2022 du 25 mai 2022 susvisée, le titre foncier n° 19 309 portant sur la propriété immobilière cadastrée section O, bloc / parcelle n°252, située à l'ancien site de Radio Congo, Centre-ville, arrondissement n° 3 Poto-Poto, commune de Brazzaville, établi en date du 25 novembre 2009 au nom de dame ANDZOUANA Antoinette est retiré, pour cause de spoliation du domaine public de l'Etat réputé inaliénable, incessible, insaisissable et imprescriptible.

Article 2 : Le titre foncier n°19 309 détenu par dame ANDZOUANA Antoinette cesse de produire les effets pour lesquels il a été créé et délivré et n'est plus opposable aux tiers.

Article 3 : Le retrait du titre foncier n°19 309 entraîne la remise de la parcelle de terrain cadastrée section O, bloc /, parcelle n°252 au même et semblable état où elle se trouvait avant sa création et sa délivrance à dame ANDZOUANA Antoinette.

Le retrait du titre foncier n°19 309 entraîne celui de tout autre titre foncier issu du morcellement du titre foncier n°19 309 établi au nom de dame ANDZOUANA Antoinette.

Article 4 : Le conservateur des hypothèques et de la propriété foncière procèdera aux formalités de radiation et de transcription de mentions requises sur le livre foncier, se rapportant au titre foncier n°19 309 incriminé et retiré.

Article 5 : Le directeur général des affaires foncières, du cadastre et de la topographie et le directeur général du domaine de l'Etat sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 6 : Le présent arrêté sera enregistré, publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Brazzaville, le 18 novembre 2024

Le ministre de l'économie et des finances,

Le ministre d'Etat, ministre des affaires foncières et du domaine public, chargé des relations avec le Parlement,

Jean-Baptiste ONDAYE

Pierre MABIALA

DROITS HUMAINS

Une table ronde pour lutter contre la stigmatisation des enfants

Dans le cadre de la Journée internationale des droits des enfants, le Réseau des intervenants sur le phénomène des enfants en rupture (Reiper) a ouvert, le 22 novembre à Brazzaville, le festival des droits de l'enfant et la campagne de plaidoyer afin de vulgariser ces droits et, de ce fait, inciter les détenteurs des obligations mais aussi des droits à s'impliquer davantage.

L'objectif du festival est la mise en place d'une collaboration entre le Reiper, les autorités locales et les partenaires impliqués dans les questions de protection de l'enfant afin de travailler ensemble dans l'intérêt supérieur de celui-ci. Aussi, cela a permis d'échanger entre acteurs concernés pour les actions possibles à mener en faveur des droits de l'enfant. De plus, le Reiper a mis davantage son expertise au service des autorités locales pour contribuer à la mise en place d'une approche holistique et collaborative entre la société civile et les institutions de l'Etat...

Plusieurs acteurs évoluant dans le secteur des droits des enfants, entre autres, la représentante nationale de l'Unicef, le directeur général de l'administration pénitentiaire et le directeur départemental des Affaires sociales et de l'Aide humanitaire ont participé à la table ronde sur le thème « Combattre la stigmatisation des enfants en situation de rue ».

Des panels animés par M. Bikouya et autres sachants dans le domaine ont permis aux participants d'enrichir leurs connaissances sur le projet « Accompagnement et renforcement des capacités et actions dédiées aux enfants en situation de rue ». Un ensemble de théories et de pratiques dont l'objectif ultime est de contribuer significativement à l'amélioration des conditions de vie des enfants en situation de rue et à risque, en favorisant leur autonomie et en plaçant leurs droits au cœur des préoccupations.

« Permettez-moi donc de saluer



Des participants à l'atelier/Adiac

cette heureuse initiative consistant à consacrer deux journées entières aux questions de promotion et de protection des droits des enfants. Ceci est la marque de la volonté de votre réseau à réaffirmer son engagement et son devoir de promouvoir et de protéger les droits des enfants, en général, et les enfants en situation de rue, en particulier », a indiqué dans son mot d'ouverture le conseiller de la ministre des Affaires sociales, Ghislain Rock Etion. Il a souligné qu'en organisant le festival sur les droits de l'enfant et le plaidoyer sur le thème « Non à la stigmatisation des enfants en situation de rue », le réseau veut porter les droits des enfants en situation de rue au niveau local et international afin de favoriser l'engagement des acteurs détenteurs d'obligations. C'est une mission noble qui retient donc l'attention du ministère des Affaires sociales.

Pour le coordonnateur du Reiper, Joseph Likibi, il y a plusieurs enfants de la rue qui sont exclus, qui sont rejetés des familles dans les rues et il est question de mettre un terme à cette stigmatisation. « Nous, notre famille, nous comptons sur ces enfants. A quoi ça sert de faire des enfants qui vivent dans les rues? Aujourd'hui, vous savez que notre pays a presque 50% d'enfants. Et si demain leur avenir est touché, abîmé par nous les adultes, que devons-nous espérer pour notre pays? », s'est-il interrogé. Précisons que l'Agence française de développement et Apprentis d'Auteuil apportent un appui constant au Reiper dans la mise en œuvre des activités en faveur de la promotion des droits des enfants en République du Congo ainsi que sur la tenue du présent festival et de la campagne de plaidoyer.

Guillaume Ondze

ACTION HUMANITAIRE

La Croix-Rouge congolaise sollicite l'implication des médias

La Croix-Rouge congolaise (CRC), auxiliaire des pouvoirs publics, a échangé le 22 novembre à Brazzaville avec les professionnels des organes de médias publics et privés, sur les défis humanitaires en vue de susciter leur adhésion aux différentes actions réalisées au Congo.

L'implication des organes de presse dans les actions de la CRC a été sollicitée lors de la séance de travail organisée avec l'appui technique et financier de la Fédération internationale de la Croix-Rouge et du Comité international de la Croix-Rouge. Ce moment a permis de faire

la partie septentrionale du Congo dans la communication donnée par le secrétaire général, Gabriel Goma Mahinga.

Il a énuméré les principes fondamentaux de la Croix-Rouge : l'humanité, l'impartialité, la neutralité, l'indépendance, l'unité, le volontariat



Des professionnels des médias pendant l'atelier/Adiac

connaître les opérations d'assistance de la CRC, d'établir un contact permanent entre le mouvement et les organes de presse ainsi que de disposer des points focaux dans les différents médias du pays.

C'est ainsi que des professionnels des médias ont été éduqués sur l'historique de la Croix-Rouge, le manque de texte juridique de la CRC, le déficit des volontaires, les types d'emblèmes de la Croix-Rouge, les points forts et faibles de la CRC tout comme les opérations réalisées lors des inondations dans

et l'universalité tout en soulignant que les emblèmes de la Croix-Rouge sont des indicateurs. Il a cependant déploré l'utilisation abusive de ces emblèmes et le manque de loi portant protection de ces insignes au Congo. « L'avant-projet de loi a été rédigé mais faute peut être de sensibilisation auprès des autorités, la Croix-Rouge congolaise ne dispose pas encore de son texte », a-t-il déclaré.

Selon lui, la CRC veut s'inspirer de l'expérience de la Croix-Rouge burundaise pour être une véritable

société nationale. Le souhait, a-t-il poursuivi, est d'être visible et d'apporter l'information à la communauté, d'être une véritable Croix-Rouge capable de financer ses actions, de mobiliser les ressources financières à travers les dons et legs.

Par ailleurs, la CRC connaît des faiblesses sur le plan communicationnel interne et externe, diplomatique, humanitaire ainsi que sur le volet du volontariat. « Le Congo compte 3 500 volontaires dont 16 000 formés dans différents domaines », a précisé Gabriel Goma Mahinga.

Abordant le volet action humanitaire, il a rappelé que la CRC a apporté son assistance aux personnes vulnérables victimes des inondations au Nord du pays.

Pour sa part, le secrétaire général de la Croix-Rouge burundaise, Anselme Katiyunguruza, facilitateur de l'atelier, a partagé l'expérience de son pays aux participants. Il a émis le souhait aux professionnels des médias de s'impliquer dans les actions de la CRC avant d'inviter tous les citoyens à la responsabilité sociale en vue d'amener et à informer l'humanité à connaître la Croix-Rouge.

Lydie Gisèle Oko

COP29

Plaidoyer pour la résilience climatique et la préservation culturelle

À la veille de la journée du genre, le 21 novembre, dans le cadre du climate mobility pavillon, Vanessa Mavila, de la Fondation Eboko, a participé à une session intitulée « Women, land, and the oceans / Les femmes, la terre et les océans ».



Participation de Vanessa Mavila de la Fondation Eboko/DR

La session a permis de réunir un panel constitué, entre autres, du modérateur Emmanuel Ndadombi (Women for a change, Cameroun) ; Tanda Godwin (Executive director, EPDA) ; Anne Tek (Femnet) ; Marie Dorothee Lisenga, présidente de femmes autochtones et communautés locales pour le développement durable et participatif ; et Vanessa Mavila, Fondation Eboko, pour un plaidoyer en faveur des enjeux de résilience côtière.

Les panélistes ont mis en lumière les initiatives locales menées dans leurs zones d'action respectives, tout en soulignant la nécessité de mobiliser les fonds nécessaires pour des projets combinant préservation du patrimoine et adaptation climatique. Ce qui a permis à la Congolaise, en mettant un accent sur l'importance de créer des ponts entre les sites culturels de la sous-région, de plaider pour une approche régionale. Il s'agit, d'une manière concrète, « de jouer un rôle actif à travers des plaidoyers concrets, notamment sur des initiatives climatiques et patrimoniales ayant un impact durable », a-t-elle expliqué.

Pour ce faire, en guise de cas pratique, elle a présenté la baie de Loango, patrimoine culturel et naturel actuellement sous pression. Puis elle a rappelé qu'en septembre dernier, la Fondation Eboko avait accueilli un premier chantier du patrimoine marginal de l'Unesco à Loango, au site historique et symbolique de l'ancien port d'embarquement des esclaves. Cet événement avait rassemblé des volontaires de toute la sous-région d'Afrique subsaharienne, unissant efforts et expertises pour valoriser ce patrimoine mondial.

Bien que les activités aient été centrées sur la préservation du patrimoine culturel, l'initiative a également mis en lumière les défis environnementaux, notamment l'érosion côtière qui menace la baie de Loango. Ce chantier a permis d'ouvrir des discussions avec des partenaires sur les stratégies à adopter pour conjuguer préservation culturelle et résilience climatique. Pour les projets à venir, il est question de construire un corridor culturel, a-t-elle confié.

De ce fait, en 2025, un projet phare verra le jour grâce au partenariat entre Matatchebo, la Fondation Eboko, et le musée Ma' Loango de Diosso. Il visera à établir des ponts entre les sites patrimoniaux de la sous-région, renforçant ainsi la coopération culturelle et environnementale.

En parallèle, l'initiative Zu dia ba nka-l'École des sages met l'accent sur la transmission intergénérationnelle des savoirs traditionnels, tout en intégrant des pratiques modernes d'adaptation climatique. C'est un projet qui aspire à renforcer les capacités des communautés locales face aux défis climatiques et patrimoniaux.

Vanessa Mavila a profité de cette tribune pour lancer un appel aux bailleurs de fonds en vue d'obtenir des financements internationaux afin de soutenir des projets tels que la restauration des sites patrimoniaux en danger ; la lutte contre l'érosion côtière à Loango ; le développement de projets écotouristiques et éducatifs.

Discutés lors des négociations, ces financements pourraient également permettre la mise en œuvre de projets intégrés comme le corridor culturel, l'École des sages, et des actions pour protéger des sites menacés comme Loango.

C'est un cas concret de mise en lumière de l'engagement de la Fondation Eboko dont la représentante a démontré que la préservation culturelle et la résilience climatique vont de pair et nécessitent des solutions durables, portées par des communautés locales, mais appuyées par des financements internes.

Marie Alfred Ngoma

Eni annonce le lancement de la mise à l'eau de la coque de l'unité flottante 'Nguya' FLNG, marquant une étape clé dans le calendrier de démarrage de la phase 2 du projet Congo GNL.

Dans la langue lingala du Congo, « Nguya » symbolise la puissance, l'énergie et la capacité à mener à bien des projets, des valeurs qui reflètent les réussites d'Eni en partenariat avec la République du Congo.

Nantong (Chine), le 23 novembre 2024 – Eni annonce le lancement de la mise à l'eau de la coque de l'unité flottante de liquéfaction de gaz naturel (FLNG) Nguya au chantier naval de Wison à Nantong, en Chine. Cette infrastructure de pointe disposera d'une capacité de liquéfaction de 2,4 millions de tonnes par an (MTPA) et viendra compléter l'unité Tango FLNG, opérationnelle depuis décembre 2023, avec une capacité de 0,6 MTPA. Ensemble, elles porteront la capacité totale de liquéfaction du projet Congo GNL à 3 MTPA d'ici fin 2025. La cérémonie s'est tenue en présence du Ministre des Hydrocarbures de la République du Congo, Bruno Jean Richard Itoua.

Guido Brusco, Directeur Général des Ressources Naturelles Globales d'Eni, a déclaré :

« Nous célébrons aujourd'hui cette étape décisive avec nos partenaires, qui témoigne de la solidité de la collaboration entre Eni et la République du Congo. Nous avons été les premiers à croire en la valeur du gaz congolais, d'abord pour la production d'électricité domestique, puis pour l'exportation. Le lancement réussi de la mise à l'eau de la coque de Nguya FLNG témoigne de la progression remarquable du projet Congo GNL, avec 40 millions d'heures de travail réalisées sans incident. Cette réalisation démontre l'aptitude du projet à valoriser les ressources gazières du Congo tout en créant de la valeur pour nos parties prenantes, à la fois localement et à l'international. »

Le lancement dans les délais de la mise à l'eau de la coque souligne les performances exceptionnelles d'Eni en matière de délais de mise sur



le marché, reconnues parmi les plus avancées du secteur. À ce jour, les travaux de finalisation du Nguya FLNG sont réalisés à 80 %. En ce qui concerne le calendrier global de la Phase 2, qui englobe l'intégralité du processus, de l'attribution du contrat FLNG à la mise en service, celui-ci devrait s'achever en moins de trois ans. Ce succès repose sur l'approche accélérée d'Eni, garantissant une exécution fluide et parfaitement intégrée des activités d'ingénierie, de construction et de mise en service, facilitant ainsi le développement rapide de nouveaux projets. »

Le lancement de la mise à l'eau de la coque, respectant les délais prévus, met en lumière l'excellence d'Eni en matière de gestion des délais

de mise sur le marché et confirme sa position parmi les leaders de l'industrie. À ce jour, les travaux de finalisation du Nguya FLNG ont atteint 80 %. Le calendrier global de la Phase 2, couvrant l'ensemble du processus, de l'attribution du contrat FLNG à la mise en service, devrait être complété en moins de trois ans. Ce succès repose sur l'approche accélérée d'Eni, qui assure une exécution fluide et parfaitement intégrée des activités d'ingénierie, de construction et de mise en service, facilitant ainsi le déploiement rapide de nouveaux projets.

Grâce à son design novateur et à ses technologies de pointe, Nguya FLNG présente une empreinte carbone réduite et adopte une approche sans torchage (zero-flaring), en parfaitement alignée avec la stratégie de décarbonation d'Eni. »



Communication Externe de
Eni Congo
Tel : 242 05-800-61-10/
06-628-72-04
Press Office:
Tel. +39 0252031875 –
+39 0659822030
Freephone number for
shareholders (from Italy):
800 940 924
Freephone number for
shareholders (from
abroad): + 800 1122 3456
Switchboard:
+39 0659 821
ufficio.stampa@eni.com
segreteria@societaria.
azionisti@eni.com
investor.relations@eni.
com

Website: www.eni.com

DIPLOMATIE

L'Algérie salue les relations d'amitié et de coopération avec le Congo

La célébration le 21 novembre à Brazzaville de la fête nationale de l'Algérie, liée au 70e anniversaire de la Révolution du 1er novembre 1954, a été une occasion pour l'ambassadeur Azeddine Riache de dresser le bilan des relations bilatérales entre les deux pays et d'annoncer des projets en vue.

Dans son discours, l'ambassadeur Azeddine Riache a salué les relations d'amitié et de coopération que l'Algérie et le Congo entretiennent depuis des années dans plusieurs domaines.

« La relation entre l'Algérie et le Congo dispose d'atouts qu'il s'agit de mettre à profit pour le présent et l'avenir ; une concertation permanente à haut niveau dans le cadre du respect et la compréhension mutuelle, une solidarité fraternelle, une interaction vertueuse, amicale et fraternelle entre les deux peuples, un patrimoine historique commun, des valeurs et principes partagés », a déclaré le diplomate, en présence du ministre de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé, Denis Christel Sassou N'Guesso, représentant le gouvernement, et de plusieurs autres invités de marque.

Les deux pays, a-t-il ajouté, « partagent des visions communes sur l'ensemble des questions régionales et internationales et militent en faveur des valeurs humaines et causes justes telles que la paix, la stabilité, la sécurité, le dialogue, la résolution des conflits par des moyens pacifiques, la non-ingérence étrangère dans les affaires internes des



pays, etc. ».

En outre, l'ambassadeur a rappelé que les deux Etats ont intensifié les échanges de visites et de délégations dans divers secteurs économiques, scientifiques et culturels, parlementaires et militaires « en créant une nouvelle dynamique à l'élan promoteur d'une coopération fructueuse, mais aussi un partenariat économique solide, concret et mutuellement bénéfique ».

« Les deux pays sont pleinement engagés dans les préparatifs de la 8e session de la Commission

Azeddine Riache délivrant son message en présence de Denis Christel Sassou N'Guesso/Adiac

mixte qui devrait adopter une nouvelle feuille actualisée et renforcée, et qui ouvrira une nouvelle ère à la coopération bilatérale », a fait savoir Azeddine Riache. L'ambassadeur de la République algérienne démocratique et populaire n'est pas passé sous silence les relations entre l'Algérie et ses voisins, notamment « la situation précaire en raison des troubles sécuritaires, économiques et climatiques ». A ce propos, il a indiqué que son pays réitère sa « solidarité avec l'ensemble des pays et des

peuples de la région sahélo-saharienne, et demeure fermement convaincu que la région nécessite un appui international pour relever les défis complexes auxquels ses peuples sont confrontés ».

S'agissant du dossier sur le Sahara occidental, l'un des plus vieux conflits internationaux qui ne cesse de faire couler beaucoup d'encre, l'ambassadeur a appelé à « une solution pacifique qui garantisse au peuple sahraoui l'exercice de son droit inaliénable à l'autodétermination ».

En ce qui concerne le dossier libyen,

le diplomate Algérien a dénoncé « l'ingérence étrangère » qui, selon lui, « affaiblit l'unité et la souveraineté du pays et alimente les affrontements et les conflits entre ses citoyens » et appuie « tous les efforts à même de permettre aux frères libyens de se retrouver autour d'un terrain consensuel pouvant faciliter la réconciliation nationale et l'organisation d'élections libres et transparentes... ».

Par la même occasion, il a salué les efforts « inlassables » entrepris par la diplomatie congolaise « sous le leadership du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso ».

Face à un monde de plus en plus hostile, marqué par les conflits et les crises, l'Algérie, a dit l'ambassadeur, « n'a cessé d'appeler à la nécessité de recalibrer les règles de fonctionnement du système multilatéral en faveur de la promotion des liens de coopération et du partenariat international pour le développement... ».

Parlant de la commémoration du 70e anniversaire du déclenchement de la lutte de libération nationale, Azeddine Riache a expliqué largement la manière dont le peuple Algérien a mis fin à la colonisation qui a duré 132 ans.

Yvette Reine Boro

COOPÉRATION

La Cosumaf s'engage à promouvoir le mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza

L'idée a été émise par le secrétaire général de la Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique centrale (Cosumaf), Salvador Mangué Ayingono, lors de l'échange qu'il a eu avec la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Bélénda Ayessa, le 20 novembre dernier.

La Cosumaf tient depuis le 19 novembre la Semaine internationale de l'investisseur de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) 2024, sur le thème « La technologie et la finance digitale, les crypto-actifs et la finance durable ». A travers cet événement sur l'éducation financière, elle a voulu inculquer à la jeunesse des pays membres les bonnes attitudes de l'investisseur intelligent pour booster les économies. Il s'est agi, entre autres, d'apprendre aux étudiants comment fonctionne le marché financier et la culture boursière.

Cette année, la Cosumaf a choisi trois sites, Yaoundé au Cameroun, Bangui en Centrafrique, et Brazzaville au Congo. A Brazzaville, cet événement a eu lieu durant deux jours, dans l'auditorium Denis-Sassou-N'Guesso du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, avec pour cible la jeunesse congolaise.

Pour Salvador Mangué Ayingono, la vision de la Cosumaf à travers cette Semaine internationale de l'investisseur est de préparer les générations présente et future à devenir des acteurs de demain. « Nous pensons qu'il faudrait insérer dans le cursus scolaire les formations boursières, l'éducation financière, ça va donner des bons résultats. Nous sommes confiants

et les étudiants qui sont là sont très intéressés et participent. Nous pensons que la goutte d'eau a pu perforer la pierre, parce qu'elle tombait constamment, non pas parce qu'elle était plus forte. Nous avons choisi les étudiants parce que c'est la génération du futur. Si dès maintenant on commence à leur expliquer ce que c'est que les finances, comment mobiliser l'épargne, nous pensons que quand ils arriveront à l'âge adulte, ils auront déjà une culture des finances et cela va donner des résultats positifs. Nous croyons qu'on est sur la bonne voie », a déclaré le secrétaire général de la Cosumaf.

Afin d'avoir une idée sur les leçons données concernant les finances, une évaluation des connaissances reçues par ces étudiants a été faite. L'une des étudiantes qui a brillamment passé le concours, très émue, a indiqué : « Je suis très émue, parce qu'à un moment donné j'ai douté de mes compétences. Cependant, ce que j'ai remarqué c'est qu'à travers la volonté que j'avais montré, tout le monde a cru en moi et à mon équipe ».

Présente à cet événement, la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, s'est dite honorée. « C'est un grand honneur



Lors de l'échange entre Salvador Mangué Ayingono et Bélénda Ayessa/Adiac

pour moi de pouvoir assister et participer à cette belle cérémonie financière. Tout à l'heure on a indiqué qu'il s'agissait en réalité d'une éducation financière. J'ai bien aimé l'expression. Je tiens très chaleureusement, mais de tout cœur, à remercier les organisateurs de ce bel événement », a-t-elle indiqué.

Bien auparavant, le secrétaire général de la Cosumaf, Salvador

Mangué Ayingono, accompagné de la directrice générale de l'Archer Asset Management, Yaucat Joanna, a échangé avec Bélénda Ayessa. L'entretien entre eux a porté sur la nécessité d'organiser les activités de la Cosumaf au mémorial et surtout de promouvoir ce haut lieu de l'histoire et de la culture congolaise dans toute la région Afrique centrale. « Avec la directrice générale du mémorial Pierre-Sa-

vorgnan-de-Brazza, nous avons parlé d'une possible coopération pour pouvoir continuer à organiser des événements ici au mémorial et pouvoir faire connaître l'endroit pour notre sous-région », a dit Salvador Mangué Ayingono. Notons que l'actuel secrétaire général de la Cosumaf est un ancien ministre de la Fonction publique de la Guinée équatoriale.

Bruno Zéphirin Okokana



AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS
AMI n°2/MPTEN/PATN-UCP/C/SQC/2024
RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE L'ÉTUDE VISANT A
RENFORCER, HARMONISER ET VALIDER LA COMPREHENSION DE L'ÉCOSYSTEME EXISTANT DE L'IDENTITE AU CONGO

I. Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) pour la mise en œuvre du « Projet d'accélération de la transformation numérique (PTAN) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat : « Etude visant à renforcer, harmoniser et valider la compréhension de l'écosystème existant de l'identité au Congo. »

II. Objectif :

L'objectif général de l'Étude de Renforcement, d'Harmonisation et de validation de la Compréhension détaillée de l'État Civil et de l'Identification civile, est de fournir une analyse approfondie et holistique de l'écosystème relatif à l'identité au Congo, en vue de :

• De définir en ce qui concerne les Groupe d'activités 1 et Groupe d'activités 2 :

- o Architecture de haut niveau de l'écosystème,
- o Architecture métier incluant :
 - Cartographie des processus métier,
 - Cartographie de la communication entre les acteurs,
 - Cartographie fonctionnelle de l'état civil et de l'identification civile
- o L'architecture des données, incluant
 - Liste des référentiels,
 - Diagramme
- o Architecture applicative, incluant :
 - Diagramme de communication d'application,
 - Diagramme de migration d'application et de gestion de la migration (v0),
 - Diagramme d'emplacement des applications et des utilisateurs
- o Architecture technologique
- o Architecture de sécurité des SI

• De rédiger en ce qui concerne le Groupe d'activités 3, un « glossaire des processus métier » en définissant tous les termes clés relatifs à l'écosystème, afin de permettre à toutes les parties prenantes d'avoir une compréhension commune et précise des termes et concepts utilisés.

Les objectifs spécifiques sont spécifiés autour de trois (3) Groupe d'activités :

1) Groupe d'activités « Cartographie détaillée de l'état civil et de l'identification civile »

a. Identification des Processus Métier

Recenser, classer et documenter de manière exhaustive tous les processus métier liés à l'état civil et à l'identification civile ;

b. Cartographie des Processus Métier

Créer des représentations graphiques des processus métier permettant de visualiser les flux de travail et les interactions entre les différentes étapes (incluant l'expérience du public) et parties prenantes, en utilisant des outils de modélisation comme BPMN ;

c. Analyse des Processus Métier

Analyser les processus métier afin de comprendre leur fonctionnement actuel, leurs inefficacités et leurs points d'amélioration potentiels ;

d. Identification des parties prenantes et de leurs rôles et responsabilités Recenser les parties prenantes internes et externes impliquées dans chaque processus métier, en définissant leurs rôles et responsabilités ;

e. Évaluation de l'Efficacité et de l'Efficiency des Processus

Mesurer l'efficacité et l'efficacité des processus métier actuels en définissant des indicateurs de performance pour les évaluer afin d'identifier les opportunités d'amélioration ;

f. Documentation et Communication des Résultats

Documenter les résultats de l'étude de manière claire et exhaustive, et les communiquer aux parties prenantes de décision ;

2) Groupe d'activités « Cartographie de l'écosystème de l'identité au Congo »

a. Identification de l'Écosystème et de ses Composants

Définir et recenser les composants de l'écosystème de l'identité, incluant les systèmes, les infrastructures et les plateformes technologiques ;

b. Identification et Classification des Acteurs

Identifier et classer tous les acteurs internes et externes impliqués dans l'écosystème de l'identité, ainsi que définir leurs rôles et responsabilités, et les cas d'usage associés ;

c. Analyse des Interactions entre les Acteurs

Analyser les interactions et les relations entre les différents acteurs de l'écosystème pour comprendre les dynamiques de collaboration et de communication ;

d. Cartographie des Flux d'Informations

Cartographier les flux d'informations circulant entre les différents acteurs pour visualiser les échanges de données et les points de contrôle de l'information ;

e. Évaluation de l'Efficacité des Flux d'Informations

Évaluer l'efficacité et l'efficacité des flux d'informations actuels pour identifier les inefficacités, les duplications et les zones d'amélioration potentielles ;

f. Documentation des Résultats et des Recommandations

Documenter les résultats de l'étude et formuler des recommandations pour optimiser l'architecture de l'écosystème et les flux d'informations ;

g. Validation et Révision des Cartographies

Valider les cartographies de l'architecture, des acteurs et des flux d'informations existants avec les parties prenantes pour s'assurer de leur exactitude et pertinence ;

3) Groupe d'activités « Élaboration d'un glossaire relatif à l'écosystème de l'état civil et de l'identité au Congo »

L'objectif est de disposer d'un outil structuré qui permet l'amélioration des processus et facilite la compréhension et la communication au sein de toutes les parties prenantes engagées dans la réforme de l'écosystème de l'identité au Congo.

Les objectifs spécifiques sont :

a. Standardisation et uniformisation des termes et concepts métier :

En établissant des définitions précises et standardisées pour chaque terme utilisé dans le domaine de l'état civil, de l'identification civile et de l'écosystème de l'identité de façon plus large, le glossaire assure une compréhension commune et uniforme parmi les professionnels et les parties prenantes impliquées.

b. Amélioration de la Communication entre les parties prenantes :

En clarifiant la signification des termes métier et des acronymes utilisés dans les processus métier, le glossaire améliore et facilite la communication interne au sein des organisations et entre les parties prenantes.

c. Amélioration de la qualité des services :

En fournissant des définitions précises, le glossaire contribue à réduire les ambiguïtés et les erreurs dans les processus métier relatifs à l'état civil, à l'identification civile ou à l'écosystème d'identité de façon plus large, ce qui conduit à une prestation de services plus efficace et de meilleure qualité.

d. Facilitation de la formation et la documentation :

Le glossaire sert de référence utile pour la formation des nouveaux employés et des intervenants externes, en leur fournissant un vocabulaire commun et des explications claires sur les processus et les termes spécifiques utilisés dans les domaines métier.

e. Renforcement de la gouvernance et la conformité aux réglementations et meilleures pratiques

En définissant clairement les termes et les concepts, le glossaire aide à établir des normes et des procédures cohérentes, ce qui renforce la gouvernance et assure la conformité aux réglementations et aux meilleures pratiques.

f. Facilitation de la conception et de l'interopérabilité des systèmes d'informations :

En normalisant la terminologie, le glossaire sert de « cadre de référence » pour les travaux de « conception des systèmes d'information » d'une part et d'autre part facilite l'interopérabilité entre les différents systèmes d'information utilisés dans le domaine de l'identité, ce qui permet un échange de données plus fluide et efficace entre les organisations et les administrations.

III. Profil du cabinet

La mission sera confiée à un cabinet ayant une compétence avérée et des expériences dans la conception et la réalisation des

systèmes d'information d'État Civil et d'Identification.

Il doit ainsi avoir le profil ci-après :

- Avoir un minimum de cinq (5) ans d'expériences dans l'exécution des missions de conception et la réalisation des systèmes d'information de l'État Civil et de l'Identification ;
- Avoir au moins une (1) référence réussie (justifiées par des attestations de bonne exécution authentiques) de missions antérieures dans l'exécution des missions de conception et la réalisation des systèmes d'information de l'État Civil et de l'Identification ;
- Prouver des expériences réussies en gestion des Processus :
 - o Cartographie et optimisation des processus métier,
 - o Utilisation des outils de modélisation des processus (BPM, BPMN, etc.),
- Prouver des expériences réussies dans la conception et la mise en œuvre des plateformes informatiques incluant les architectures matérielles et logiciels de base ;
- Avoir des expériences de travail dans un pays africain ;
- Avoir une équipe avec un excellent niveau de communication en français et de solides capacités de rédaction en français ;

IV. Durée et lieu de la mission

La mission est prévue pour une durée de six (6) mois à compter de la date de démarrage de la mission.

La mission va se dérouler à Brazzaville en République du Congo avec la possibilité de se rendre dans les autres départements du pays.

L'équipe de travail de Cabinet devra envisager d'être basée au Congo au moins 50% du temps.

Les éventuels déplacements internationaux et domestiques seront à la charge exclusive du Cabinet.

V. L'Unité de coordination du Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN), invite les candidats éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Les cabinets doivent fournir les informations ci-après : (i) la qualification pour exécuter les services pressentis, les missions similaires (brochures, références de l'exécution de contrats analogues, etc) ; (ii) les domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences du cabinet, les références des clients bénéficiaires des prestations décrites.

Les cabinets ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculums vitae, des documents légaux, des certificats d'incorporation et/ou une méthodologie de travail. Ils devront fournir la liste des missions pour lesquelles sa compétence a été mobilisée et les attestations de bonne exécution.

VI. Les cabinets seront sélectionnés en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Août 2018, Novembre 2020 et Septembre 2023. La méthode de sélection est celle fondée sur la qualification des consultants (SQC).

VII. Les cabinets intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires au sujet du document de référence à l'adresse ci-dessous, de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures (heures locales du lundi au vendredi)

Les dossiers de manifestations d'intérêt peuvent être envoyés par voie électronique ou déposés à l'adresse ci-dessous. Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français en six (06) exemplaires dont un (01) original au plus tard le 09 décembre 2024 à 14 h 00 (heures locales) et porter la mention « Etude visant à renforcer, harmoniser et valider la compréhension de l'écosystème existant de l'identité au Congo ».

VIII. L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est :

A L'ATTENTION DU COORDONNATEUR DU
 PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE (PATN)

L'UNITE DE COORDINATION DU PROJET, SISE AU 254, AVENUE PROSPER GANDZION, A COTE DE L'AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE DU RWANDA, CENTRE-VILLE, ARRONDISSEMENT 3 POTO-POTO, BRAZZAVILLE, REPUBLIQUE DU CONGO

Téléphone : (+242) 05 079 21 21

E-mail : marchespatn@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 20 novembre 2024

Le Coordonnateur p.i,
Patrick Valery ALAKOUA

VERNISSAGE

Martine Diotalevi et Loïc Flament exposent à Brazzaville

L'exposition des artistes Martine Diotalevi (peintre) et Loïc Flament (photographe) a été placée sous le patronage de la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, Marie-France Hélène Lydie Pongault, marraine de l'événement, en partenariat avec le directeur général des hôtels Pefaco, Alexandre Becher.

Ouvrant cette exposition exceptionnelle, dédiée à l'art et à l'authenticité de deux artistes de talent, à savoir Martine Diotalevi, plasticienne au style singulier d'inspiration Pop Art et Art brut, et Loïc Flament, photographe passionné de street photography en argentine, le directeur général des hôtels Pefaco, Alexandre Becher, a fait savoir que ces deux artistes incarnent, à travers leurs œuvres, une vision unique et un regard acéré sur « la société et les environnements qui nous entourent ». Martine Diotalevi, par son approche Pop Art et Art brut, déstructure la réalité pour en révéler des facettes brutes et colorées, tandis que Loïc Flament, armé de son appareil argentin, capture l'essence de la rue, avec un réalisme qui transporte et invite à reconsidérer le quotidien. Leur travail, inspiré et profondément sincère, reflète une vision puissante et une expression sans compromis de la créativité et de l'authenticité, a expliqué Alexandre Becher.

« *Le Pefaco Maya-Maya a toujours eu pour vocation de promouvoir les talents artistiques, en offrant un espace de dialogue entre les œuvres et les regards, entre les artistes et le public. Ce soir, nous inaugurons non seulement une exposition, mais également un*

moment de partage où chacun pourra s'approprier l'univers unique de Martine et de Loïc », a déclaré le directeur général des hôtels Pefaco, avant d'inviter les hôtes à découvrir et à apprécier les œuvres, à échanger avec les artistes.

L'art de Martine Diotalevi est basé sur les stables modulum qui ont un potentiel créatif infiniment modulable et graphique afin de construire des œuvres singulières... Ce sont des propositions d'émotions. Elle se base également dans les baigneuses, un style résolument moderne et contemporain où les couleurs se bousculent avec la matière. Martine Diotalevi révèle son interprétation de la femme, une vision qui irradie la féminité qui affiche ses atouts et qui fait parler d'elle... Puis les robots pop, un travail qui l'a conduit à explorer l'Art brut en empruntant les codes du Pop Art... Née à Menton de parents italiens, Martine Diotalevi est issue d'une famille de peintres. Après des études artistiques, elle quitte la Côte d'Azur et s'installe à Paris dans son atelier à Montmartre. Sa curiosité artistique l'amène à s'appuyer sur tout ce qui l'entoure comme source d'émotion. Les travaux du groupe Cobra entre dans le développement de son univers artistique. Elle puise son inspiration à la fois dans le Pop



Alexandre Becher à côté de Martine Diotalevi et Loïc Flament/DR

Art et l'Art brut. Elle a remporté plusieurs prix...

Des œuvres de classe

Elle a exposé sur : "Evolution 2024", "Life 2024", "Luna 2024", "Blue Moon 2024", "Baigneuse Pink Lady 2024", "Baigneuse Nzololo 2024", "Robot pop tu veux ou tu veux pas 2024", "Robot pop coup de foudre 2024", "Robot pop coup de foudre à Paris 2024", "Robot pop la vie est belle 2024".

Par ailleurs, la démarche artistique de Loïc Flament est basée sur une série d'images en tirages argen-

tiques noir et blanc finalisées dès le déclenchement. Saisir les réalités esthétiques et profondes d'un monde ordinaire, en extirper la quintessence qui se soustrait au regard pour la livrer à sa libre réflexion, telle est sa démarche. A cette fin, il se met en condition, et prend son appareil argentin et applique à ses errances photographiques, ce qui peut s'apparenter à la « street photography ». Une pratique photographique qui de façon implicite impose une rigueur de prise de vue : aucun trucage, aucune retouche en post production.

Loïc Jean-Loup Flament, photographe de 50 ans, vit à Paris. Après des études en biochimie, il préfère poursuivre un cursus artistique et s'inscrit aux beaux-arts. Il se familiarise avec diverses techniques en assistant des photographes. En 2011, il réalise des vidéos pour des magazines électroniques puis écrit deux films courts. Très attaché au processus argentin, en 2014 il reprend son moyen format. Dans sa chambre noire, il développe un travail artistique plus intime et revient à l'essentiel. Son exposition présente en exclusivité douze nouvelles photographies. "LVMH 2015", "Brazza 2022", "Séphirah 2014", "Kourou 2023", "Utopia 2023", "Mother 2023", "Luna 2016", "Mars 2025", "Kalima 2020", "Le La 2022", "Solaris 2023", "Dazzel 2023", "Sestri Levante 2019", "Synthetic Landscape 2016", "Scala XX Settembre 2015". Toutes ces œuvres sont disponibles en huit exemplaires.

Notons que l'ouverture de l'exposition a eu lieu en présence de plusieurs personnalités, ministres, conseillers du président de la République, dont la conseillère spéciale en communication et médias, Claudia Sassou Nguesso, et des ambassadeurs accrédités en République du Congo.

Bruno Zéphirin Okokana



AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS AMI n°2/MPTEN/PATN-UCP/C/SQC/2024 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UNE ASSISTANCE TECHNIQUE CHARGÉE DE L'ETUDE PRELIMINAIRE A LA NUMERISATION DES ARCHIVES DE L'ETAT CIVIL ET DE L'IDENTIFICATION

I. Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) pour la mise en œuvre du « Projet d'accélération de la transformation numérique (PTAN) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat : « Assistance technique chargée de l'étude préliminaire à la numérisation des archives de l'état civil et de l'identification ».

II. Objectif :

L'objectif général de l'étude préliminaire à la numérisation des archives physiques de l'état civil et du fichier manuel de l'identification est de planifier et de préparer la future phase de numérisation et d'indexation desdites archives, de manière à maximiser l'efficacité, la qualité et la durabilité des documents numérisés.

De manière spécifique il s'agit de :

- Déterminer les besoins des utilisateurs, les priorités et les objectifs de la numérisation ;

- Analyser le cadre légal, réglementaire et opérationnel pertinent en vigueur en République du Congo ;

- Identifier et évaluer les types, quantités, localisations et conditions des documents à numériser ;

- Déterminer les approches de conduite de la numérisation et indexation des archives physiques de l'état civil et de l'identification les plus adaptées au contexte Congolais, et les grandes étapes des futures activités de numérisation avec des échéances ;

- Définir les standards de qualité, les formats de fichiers et les métadonnées à utiliser ;

- Identifier les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à la numérisation des archives ;

- Définir les solutions et équipements de stockage des fichiers numérisés (scanners, appareils photo haute résolution, serveurs, cloud, etc.) ;

- Enumérer les risques potentiels liés à la future numérisation comme la détérioration des documents et la perte de données, ainsi que les plans d'atténuation possibles ;

- Préparer les « termes de références » pour le recrutement de l'Assistance Technique de la future opération de numérisation et d'indexation des archives,

III. Profil du cabinet

La mission sera confiée à un cabinet ayant des expériences pertinentes pour l'exécution des missions relatives à l'étude de numérisation et d'indexation des faits d'état civil :

- Avoir au moins trois (3) références satisfaisantes (justifiées par des attestations de bonne exécution authentiques) de missions antérieures similaires (au cours des cinq dernières années)

- Avoir au moins une (1) expérience réussie (justifiée par des attestations de bonne exécution authentiques) dans des projets de transformation numérique des administrations publiques ;

- Maîtriser parfaitement la langue française (à l'écrit et à l'oral) ;

IV. Durée et lieu de la mission

La mission est prévue pour une durée de trois (3) mois à compter de la date de démarrage de la mission.

La mission va se dérouler à Brazzaville en République du Congo et à distance avec la possibilité de se rendre dans les autres départements pour réaliser les études d'évaluation.

V. L'Unité de coordination du Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN), invite les candidats éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Les cabinets doivent fournir les informations ci-après : (i) la qualification pour exécuter les services pressentis, les missions similaires (brochures, références de l'exécution de contrats analogues, etc) ; (ii) les domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences du cabinet, les références des clients bénéficiaires des prestations décrites.

Les cabinets ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculums vitae, des documents légaux, des certificats d'incorporation et/ou une méthodologie de travail. Ils devront fournir la liste des missions pour lesquelles sa compétence a été mobilisée et les attestations de bonne exécution.

VI. Les cabinets seront sélectionnés en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Août 2018, Novembre 2020 et Septembre

2023. La méthode de sélection est celle fondée sur la qualification des consultants (SQC).

VII. Les cabinets intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires au sujet du document de référence à l'adresse ci-dessous, de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures (heures locales du lundi au vendredi)

Les dossiers de manifestations d'intérêt peuvent être envoyés par voie électronique ou déposés à l'adresse ci-dessous. Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français en six (06) exemplaires dont un (01) original au plus tard le 10 décembre 2024 à 16 h 00 (heures locales) et porter la mention « Assistance technique chargée de l'étude préliminaire à la numérisation des archives de l'état civil et de l'identification ».

VIII. L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est :

A L'ATTENTION DU COORDONNATEUR DU PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE (PATN)
L'UNITE DE COORDINATION DU PROJET, SISE AU 254, AVENUE PROSPER GANDZION, A COTE DE L'AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE DU RWANDA, CENTRE-VILLE, ARRONDISSEMENT 3 POTO-POTO, BRAZZAVILLE, REPUBLIQUE DU CONGO
Téléphone : (+242) 05 079 21 21
E-mail : marchespatn@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 20 novembre 2024
Le coordonnateur p.i,
Patrick Valéry ALAKOUA



**A Prêt N° : BIRD 9398-CG
NIFESTATION D'INTERÊTS
AAOI N°05/MPTEN/PATN-UCP/AOI/F/2024
Avis d'Appel d'Offres – Sans préqualification**

Relatif à l'extension de la date limite de soumission des offres

POUR LA FOURNITURE ET LA MAINTENANCE DES SALLES MULTIMEDIAS ET DE LEUR CONNECTIVITE INTERNET DANS LES ZONES RURALES

Emis le : 15 Novembre 2024

Mesdames, Messieurs,

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Mondiale pour financer le Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN), et à l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre du marché Fourniture et la maintenance des salles multimédias et de leur connectivité internet dans les zones rurales pour un délai d'exécution de 12 mois: « Pour ce marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement ».

2. Le Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN) sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Candidats éligibles pour la fourniture et la maintenance des salles multimédias et de leur connectivité internet dans les zones rurales. Les soumissionnaires éligibles sont les entreprises ou les groupements d'entreprises disposant d'une expérience dans le domaine du bâtiment, dans la mise en place de réseaux télécoms, informatiques et électrique interne aux bâtiments et dans la fourniture d'accès à internet.

En cas de groupement, fournir l'accord de groupement identifiant le mandataire du groupement qui justifie des habilitations nécessaires pour représen-

ter les autres entreprises.

L'appel d'offres porte sur la fourniture et la maintenance des salles multimédias et de leur connectivité internet dans les zones rurales en un lot unique de 41 salles multimédias.

Le délai d'exécution des prestations est de douze (12) mois.

La liste complète des localités, indiquant leur région, leur département, est fournie à la section VII (spécifications) du présent dossier d'appel d'offres.

Les soumissionnaires soumettront une offre technique et une offre financière.

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) tel que défini dans le « Règlement de Passation des Marchés applicable aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement Version de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Août 2018, Novembre 2020 et Septembre 2023 de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés »), et est ouverte à tous les Candidats éligibles.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN) et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-après: Siège PATN, 254 avenue Pros-

per GANDZION, à côté de l'Ambassade du Rwanda; Tél: +242 05 079 21 21, E-mail: marchespatn@gmail.com de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00.

5. Le Dossier d'Appel d'Offres en Français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé et éligible en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de cent cinquante mille (150 000) francs CFA. La méthode de paiement sera en espèces ou par virement bancaire au compte ci-après: N° 10120003026-71 domicilié à la Banque Congolaise de l'Habitat (BCH). Le dossier d'appel d'offres sera adressé par poste aérienne pour l'étranger et la poste normale ou l'acheminement à domicile localement.

6. Les Offres doivent être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 17 Décembre 2024 à 14 heures. La passation électronique de marché ne sera pas autorisée. Les Offres tardives seront écartées. Les enveloppes extérieures marquées « OFFRE ORIGINALE », et les enveloppes intérieures marquées « PARTIE TECHNIQUE » seront ouvertes publiquement en présence des représentants désignés des Soumissionnaires et de toute personne qui choisit d'y assister à l'adresse ci-dessous à 14 heures 30 minutes et le 17 Décembre 2024. Les enveloppes marquées « PARTIE FINANCIERE » resteront fermées et seront conservées en un lieu sûr par le Maître d'Ouvrage jusqu'à la seconde séance publique d'ouverture des

Offres.

7. Les Offres doivent être accompagnées d'une déclaration de l'offre.

8. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de la Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de Divulcation des Bénéficiaires effectifs inclus dans le Dossier d'Appel d'Offres.

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:

Nom de l'Agence d'exécution: PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE (PATN)

Nom du bureau: PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE (PATN)

Adresse du bureau: 254, Avenue Prosper GANDZION, à côté de l'ambassade de la République du Rwanda, centre-ville, arrondissement 3 Poto-Poto, Brazzaville, République du Congo

Téléphone: (+242) 05 079 21 21

E-mail: marchespatn@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 15 novembre 2024

Le Coordonnateur p.i

Patrick Valéry ALAKOUA

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS

AMI n°25 /MPTEN/PATN-UCP/C/SQC/2024

RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN ASSISTANCE TECHNIQUE CHARGÉE DE L'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE DANS LA GESTION DE L'ETAT CIVIL DE LA REPUBLIQUE DU CONGO

i. Contexte :

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) pour le financement des activités du « Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) », et à l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant: « Assistance technique chargée l'assistance à maitrise d'ouvrage dans la gestion de l'état civil de la République du Congo ».

ii. Objectif

L'objectif général de l'AMOA est de fournir un soutien opérationnel et technique à la DGAT/DEC dans le cadre de la conduite de son programme de modernisation de l'état civil, facilitant une transition structurée et fluide vers un état civil modernisé dans l'ensemble du pays.

Spécifiquement il s'agit de :

a) Gestion de projet de modernisation :
• Assurer la coordination, structuration et la supervision du projet, en veillant à l'alignement avec les objectifs stratégiques globaux et à la conformité avec les normes internationales;
• Gérer les ressources, les délais, et les budgets, tout en assurant la communication transparente entre toutes les parties prenantes.

b) Analyse des besoins et des contraintes :

• Effectuer l'évaluation globale des besoins de la DGAT/DEC, en prenant en compte les exigences à la fois fonctionnelles et non-fonctionnelles;
• Identifier les opportunités d'intégration avec d'autres initiatives gouvernementales pour une synergie accrue.

c) Conception et optimisation des processus des services d'état civil

• Appuyer au développement d'une vision globale pour la modernisation des processus des services d'état civil tant analogues que numériques;

• Appuyer à la révision et l'amélioration des procédures administratives traditionnelles pour éliminer les inefficacités et intégrer des pratiques optimales adaptées au contexte congolais et tournée vers la qualité de service aux populations.

d) Développement, déploiement et opérationnalisation des solutions :

• Appuyer la DGAT/DEC dans le suivi du développement et de la mise en œuvre du SIFEC, incluant la définition des spécifications du SIFEC, et en documentant les éléments critiques pour assurer une autonomie de la DGAT/DEC dans le cadre de sa gestion de la modernisation de l'état civil;
• Appuyer la DGAT/DEC dans la planification, le déploiement et l'amélioration continue des solutions à mettre en œuvre, depuis les phases pilotes jusqu'à leur déploiement à grande échelle, garantissant ainsi leur efficacité, la continuité opérationnelle et leur acceptation par les utilisateurs finaux.

e) Gestion du changement et communication :

• Développer et implémenter une stratégie de gestion du changement pour faciliter l'adoption des nouveaux systèmes et processus par les utilisateurs finaux;
• Élaborer un plan de communication efficace pour sensibiliser et engager toutes les parties prenantes tout au long du projet.

f) Renforcement des capacités et formation continue :

• Planifier et exécuter des programmes de formation pour les utilisateurs finaux et les techniciens pour garantir une transition en douceur vers les nouveaux systèmes et processus;

• Définir et mettre en œuvre un programme de renforcement des capacités destiné spécifiquement aux autorités chargées de la gestion du système d'état civil, afin d'assurer une gouvernance compétente et durable du système.

g) Gestion de la qualité et amélioration continue :

• Établir des normes de qualité pour les nouveaux systèmes et processus, et mettre en place des mécanismes de contrôle qualité rigoureux;
• Instaurer un processus d'amélioration continue basé sur les retours d'expérience des utilisateurs et les analyses de performance, pour ajuster et optimiser les solutions déployées.

iii. Profil du cabinet

La mission sera confiée à un cabinet ayant des expériences pertinentes dans l'exécution des missions d'assistance à maitrise d'ouvrage (AMOA) :

• Avoir un minimum de cinq (5) ans d'expériences dans l'exécution des missions d'assistance à maitrise d'ouvrage sur des projets de systèmes d'information;

• Avoir au moins une (1) référence réussie (justifiées par des attestations de bonne exécution authentiques) de missions antérieures dans l'exécution des missions d'assistance à maitrise d'ouvrage sur l'état civil;

• Prouver des expériences réussies en modélisation des Processus :
o Cartographie et optimisation des processus métier,
o Utilisation des outils de modélisation des processus (BPMN, etc.),

• Prouver des expériences réussies dans la rédaction des spécifications fonctionnelles et techniques détaillées et de cahiers des charges fonctionnels et

techniques;

• Avoir des expériences de travail en République du Congo ou dans un pays africain;

• Avoir une équipe avec un excellent niveau de communication et de solides capacités de rédaction en français;

iv. Durée et lieu de la mission

La mission est prévue pour une durée de 24 mois à compter de la date de démarrage de la mission.

La mission va se dérouler à Brazzaville en République du Congo avec la possibilité de se rendre dans les autres départements du pays.

v. L'Unité de coordination du Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN), invite les candidats éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Les cabinets doivent fournir les informations ci-après : (i) la qualification pour exécuter les services pressentis, les missions similaires (brochures, références de l'exécution de contrats analogues, etc.); (ii) les domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences du cabinet, les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les cabinets ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculums vitae, des documents légaux, des certificats d'incorporation et/ou une méthodologie de travail. Ils devront fournir la liste des missions pour lesquelles sa compétence a été mobilisée et les attestations de bonne exécution.

vi. Les cabinets seront sélectionnés en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le

Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Août 2018, Novembre 2020 et Septembre 2023. La méthode de sélection est celle fondée sur la qualification des consultants (SQC).

vii. Les cabinets intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires au sujet du document de référence à l'adresse ci-dessous, de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 15 heures (heures locales du lundi au vendredi)

Les dossiers de manifestations d'intérêt peuvent être envoyés par voie électronique ou déposés à l'adresse ci-dessous. Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français en six (06) exemplaires dont un (01) original au plus tard le 10 décembre 2024 à 14 h 00 (heures locales) et porter la mention « Assistance technique chargée l'assistance à maitrise d'ouvrage dans la gestion de l'état civil de la République du Congo ».

viii. L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est :

A L'ATTENTION DU COORDONNATEUR DU PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE (PATN)

L'UNITE DE COORDINATION DU PROJET, SISE AU 254, AVENUE PROSPER GANDZION, A COTE DEL'AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE DU RWANDA, CENTRE-VILLE, ARRONDISSEMENT 3 POTO-POTO, BRAZZAVILLE, REPUBLIQUE DU CONGO

Téléphone: (+242) 05 079 21 21

E-mail: marchespatn@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 20 novembre 2024

Le Coordonnateur p.i,

Patrick Valéry ALAKOUA

UNIFFAC

Les directeurs techniques nationaux et sélectionneurs des équipes féminines se sont rencontrés à Douala

Six des huit directeurs techniques nationaux (DTN) des pays membres de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale (Uniffac) ont participé, du 18 au 20 novembre à Douala, au Cameroun, à un séminaire de renforcement de capacités animé par les instructeurs de Confédération africaine de football (CAF) Etienne Sockeng et Mohamed Magassouba.

La séance a été ouverte par Jean Guy Blaise Mayolas, président de l'Uniffac. Pascal Blin, le DTN de la Fédération congolaise de football, a participé à la formation qui selon lui a non seulement permis de résoudre les problématiques et conforter les DTN de l'Uniffac dans leur axe d'actions mais aussi de développer un réseau sur lequel les DTN devraient s'appuyer en cas de besoin.

« Nous avons travaillé sur le bilan 2024 et les orientations sur 2025, comment les mettre en application et également comment constituer une équipe efficace et élaborer un budget en fonction de tous nos impératifs », a commenté Pascal Blin. Le DTN de la Fédération tchadienne de football a, quant à lui, remercié le président de l'Uniffac pour cette initiative louable car,



Jean Guy Blaise Mayolas, président de l'Uniffac, et les participants/DR

a-t-il dit, « c'est pour la première fois que les DTN de l'Uniffac se retrouvent pour discuter et échanger ».

Dans la foulée de cette formation, l'Uniffac a organisé,

du 21 au 23 novembre, toujours à Douala, un atelier de renforcement de capacités des sélectionneurs des équipes nationales féminines de football auquel a

participé Berjona Mbemba, le coach des Diables rouges dames. Cette formation animée par Etienne Sockeng, instructeur CAF, et initiée par la direction de l'Uniffac

Les aspects physiologiques de l'entraînement, le leadership, la gestion des matches, la santé des footballeuses, les relations avec la hiérarchie, la communication de l'entraîneur avec la presse sont, entre autres, les thématiques abordées dans la formation ouverte par Jean Guy Blaise Mayolas.

visait à donner des vraies réponses aux difficultés que rencontre le football féminin dans son développement en Afrique centrale. Cette initiative louable va aider ces entraîneurs à mieux organiser leur travail. Les aspects physiologiques de l'entraînement, le leadership, la gestion des matches, la santé des footballeuses, les relations avec la hiérarchie, la communication de l'entraîneur avec la presse sont, entre autres, les thématiques abordées dans la formation ouverte par Jean Guy Blaise Mayolas.

Notons que le président de l'Uniffac a été invité par l'Union des fédérations de football Ouest-africaine à participer, le 22 novembre à Niamey, au Niger, à l'Assemblée générale ordinaire de cette sous-région.

James Golden Eloué

OPEN INTERNATIONAL DE JUDO

Retour gagnant des judokas congolais

Le retour en compétitions internationales après plusieurs années de suspension donne aux Diables rouges les signes de la renaissance. Déjà cinq médailles pour les Congolais de judo qui participent à l'Open international de la discipline à Dakar, au Sénégal.

Le jeune judoka Amour Gédéon Ibata Okombi a fait sensation en offrant au Congo la médaille d'or chez les moins de 66 Kg. Il remporte le titre de champion de sa catégorie, confirmant le retour gagnant de la Fédération congolaise de judo sur la scène continentale. Le Congolais a battu l'Ivoirien Ousmane Ouattara par Ippon.

Le 22 novembre, d'autres Diables rouges se sont illustrés. Les cadets ont amélioré leur moisson en ajoutant quatre autres médailles de bronze.

L'open international de Dakar met aux prises le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Maroc, le Cameroun, Madagascar, le Congo, la Roumanie, la Gambie, le Niger, le Kenya et la Mauritanie, la Tanzanie...



J.G.E.

Géon Amour Ibata Okombi médaillé d'or/DR



**AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS
AMI n°2/MPTEN/PATN-UCP/C/SQC/2024
ARRLATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE L'ÉTUDE VISANT A
RENFORCER, HARMONISER ET VALIDER LA COMPREHENSION DE L'ÉCOSYSTEME EXISTANT DE L'IDENTITE AU CONGO**

I. Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) pour la mise en œuvre du « Projet d'accélération de la transformation numérique (PTAN) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat : « Etude visant à renforcer, harmoniser et valider la compréhension de l'écosystème existant de l'identité au Congo. »

II. Objectif :

L'objectif général de l'Étude de Renforcement, d'Harmonisation et de validation de la Compréhension détaillée de l'État Civil et de l'Identification civile, est de fournir une analyse approfondie et holistique de l'écosystème relatif à l'identité au Congo, en vue de :

• De définir en ce qui concerne le Groupe d'activités 1 et Groupe d'activités 2 :

- o Architecture de haut niveau de l'écosystème,
- o Architecture métier incluant :
 - Cartographie des processus métier,
 - Cartographie de la communication entre les acteurs,
 - Cartographie fonctionnelle de l'état civil et de l'identification civile
 - o L'architecture des données, incluant
 - Liste des référentiels,
 - Diagramme
 - o Architecture applicative, incluant :
 - Diagramme de communication d'application,
 - Diagramme de migration d'application et de gestion de la migration (vO),
 - Diagramme d'emplacement des applications et des utilisateurs
 - o Architecture technologique
 - o Architecture de sécurité des SI

• De rédiger en ce qui concerne le Groupe d'activités 3, un « glossaire des processus métier » en définissant tous les termes clés relatifs à l'écosystème, afin de permettre à toutes les parties prenantes d'avoir une compréhension commune et précise des termes et concepts utilisés.

Les objectifs spécifiques sont spécifiés autour de trois (3) Groupe d'activités :

1) Groupe d'activités « Cartographie détaillée de l'état civil et de l'identification civile »

a. Identification des Processus Métier
Recenser, classer et documenter de manière exhaustive tous les processus métier liés à l'état civil et à l'identification civile ;

b. Cartographie des Processus Métier

Créer des représentations graphiques des processus métier permettant de visualiser les flux de travail et les interactions entre les différentes étapes (incluant l'expérience du public) et parties prenantes, en utilisant des outils de modélisation comme BPMN ;

c. Analyse des Processus Métier
Analyser les processus métier afin de comprendre leur fonctionnement actuel, leurs inefficacités et leurs points d'amélioration potentiels ;

d. Identification des parties prenantes et de leurs rôles et responsabilités

Recenser les parties prenantes internes et externes impliquées dans chaque processus métier, en définissant leurs rôles et responsabilités ;

e. Évaluation de l'Efficacité et de l'Efficiences des Processus

Mesurer l'efficacité et l'efficience des processus métier actuels en définissant des indicateurs de performance pour les évaluer afin d'identifier les opportunités d'amélioration ;

f. Documentation et Communication des Résultats

Documenter les résultats de l'étude de manière claire et exhaustive, et les communiquer aux parties prenantes de décision ;

2) Groupe d'activités « Cartographie de l'écosystème de l'identité au Congo »

a. Identification de l'Écosystème et de ses Composants

Définir et recenser les composants de l'écosystème de l'identité, incluant les systèmes, les infrastructures et les plateformes technologiques ;

b. Identification et Classification des Acteurs
Identifier et classer tous les acteurs internes et externes impliqués dans l'écosystème de l'identité, ainsi que définir leurs rôles et responsabilités, et les cas d'usage associés ;

c. Analyse des Interactions entre les Acteurs
Analyser les interactions et les relations entre les différents acteurs de l'écosystème pour comprendre les dynamiques de collaboration et de communication ;

d. Cartographie des Flux d'Informations

Cartographier les flux d'informations circulant entre les différents acteurs pour visualiser les échanges de données et les points de contrôle de l'information ;

e. Évaluation de l'Efficacité des Flux d'Informations

Évaluer l'efficacité et l'efficience des flux d'informations actuels pour identifier les inefficacités, les duplications et les zones d'amélioration potentielles ;

f. Documentation des Résultats et des Recommandations

Documenter les résultats de l'étude et formuler des recommandations pour optimiser l'architecture de l'écosystème et les flux d'informations ;

g. Validation et Révision des Cartographies

Valider les cartographies de l'architecture, des acteurs et des flux d'informations existants avec les parties prenantes pour s'assurer de leur exactitude et pertinence ;

3) Groupe d'activités « Élaboration d'un glossaire relatif à l'écosystème de l'état civil et de l'identité au Congo »

L'objectif est de disposer d'un outil structuré qui permet l'amélioration des processus et facilite la compréhension et la communication au sein de toutes les parties prenantes engagées dans la réforme de l'écosystème de l'identité au Congo.

Les objectifs spécifiques sont :

a. Standardisation et uniformisation des termes et concepts métier :

En établissant des définitions précises et standardisées pour chaque terme utilisé dans le domaine de l'état civil, de l'identification civile et de l'écosystème de l'identité de façon plus large, le glossaire assure une compréhension commune et uniforme parmi les professionnels et les parties prenantes impliquées.

b. Amélioration de la Communication entre les parties prenantes :

En clarifiant la signification des termes métier et des acronymes utilisés dans les processus métier, le glossaire améliore et facilite la communication interne au sein des organisations et entre les parties prenantes.

c. Amélioration de la qualité des services :

En fournissant des définitions précises, le glossaire contribue à réduire les ambiguïtés et les erreurs dans les processus métier relatifs à l'état civil, à l'identification civile ou à l'écosystème d'identité de façon plus large, ce qui conduit à une prestation de services plus efficace et de meilleure qualité.

d. Facilitation de la formation et la documentation :

Le glossaire sert de référence utile pour la formation des nouveaux employés et des intervenants externes, en leur fournissant un vocabulaire commun et des explications claires sur les processus et les termes spécifiques utilisés dans les domaines métier.

e. Renforcement de la gouvernance et la conformité aux réglementations et meilleures pratiques

En définissant clairement les termes et les concepts, le glossaire aide à établir des normes et des procédures cohérentes, ce qui renforce la gouvernance et assure la conformité aux réglementations et aux meilleures pratiques.

f. Facilitation de la conception et de l'interopérabilité des systèmes d'informations :

En normalisant la terminologie, le glossaire sert de « cadre de référence » pour les travaux de « conception des systèmes d'information » d'une part et d'autre part facilite l'interopérabilité entre les différents systèmes d'information utilisés dans le domaine de l'identité, ce qui permet un échange de données plus fluide et efficace entre les organisations et les administrations.

III. Profil du cabinet

La mission sera confiée à un cabinet ayant une compétence avérée et des expériences dans la conception et la réalisation des systèmes d'information d'État Civil et d'Identification. Il doit ainsi avoir le profil ci-après :

• Avoir un minimum de cinq (5) ans d'expériences dans l'exécution des missions de conception et la réalisation des systèmes d'information de l'État Civil et de l'Identification ;

• Avoir au moins une (1) référence réussie (justifiées par des attestations de bonne exécution authentiques) de missions antérieures dans l'exécution des missions de conception et la réalisation des systèmes d'information de l'État Civil et de l'Identification ;

• Prouver des expériences réussies en gestion des Processus :

o Cartographie et optimisation des processus métier,

o Utilisation des outils de modélisation des processus (BPM, BPMN, etc.),

• Prouver des expériences réussies dans la conception et la mise en œuvre de plateformes informatiques incluant les architectures matérielles et logiciels de base ;

• Avoir des expériences de travail dans un pays africain ;

• Avoir une équipe avec un excellent niveau de communication en français et de solides capacités de rédaction en français ;

IV. Durée et lieu de la mission

La mission est prévue pour une durée de six (6) mois à compter de la date de démarrage

de la mission.

La mission va se dérouler à Brazzaville en République du Congo avec la possibilité de se rendre dans les autres départements du pays.

L'équipe de travail de Cabinet devra envisager d'être basée au Congo au moins 50% du temps. Les éventuels déplacements internationaux et domestiques seront à la charge exclusive du Cabinet.

V. L'Unité de coordination du Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN), invite les candidats éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Les cabinets doivent fournir les informations ci-après : (i) la qualification pour exécuter les services pressentis, les missions similaires (brochures, références de l'exécution de contrats analogues, etc) ; (ii) les domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences du cabinet, les références des clients bénéficiaires des prestations décrites.

Les cabinets ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculums vitae, des documents légaux, des certificats d'incorporation et/ou une méthodologie de travail. Ils devront fournir la liste des missions pour lesquelles sa compétence a été mobilisée et les attestations de bonne exécution.

VI. Les cabinets seront sélectionnés en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Août 2018, Novembre 2020 et Septembre 2023. La méthode de sélection est celle fondée sur la qualification des consultants (SQC).

VII. Les cabinets intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires au sujet du document de référence à l'adresse ci-dessous, de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures (heures locales du lundi au vendredi)

Les dossiers de manifestations d'intérêt peuvent être envoyés par voie électronique ou déposés à l'adresse ci-dessous. Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français en six (06) exemplaires dont un (01) original au plus tard le 09 décembre 2024 à 14 h 00 (heures locales) et porter la mention « Etude visant à renforcer, harmoniser et valider la compréhension de l'écosystème existant de l'identité au Congo ».

VIII. L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est :

A L'ATTENTION DU COORDONNATEUR DU PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE (PATN)

L'UNITE DE COORDINATION DU PROJET, SISE AU 254, AVENUE PROSPER GANDZION, A COTE DE L'AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE DU RWANDA, CENTRE-VILLE, ARRONDISSEMENT 3 POTO-POTO, BRAZZAVILLE, REPUBLIQUE DU CONGO

Téléphone : (+242) 05 079 21 21
E-mail : marchespatn@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 20 novembre 2024

Le Coordonnateur p.i,
Patrick Valery ALAKOUA

GESTION MARINE

L'atelier de l'Omaoc sur le fonds maritime régional s'est achevé

L'atelier sur le fonds maritime régional de l'Organisation maritime de l'Afrique de l'Ouest et du centre (Omaoc), ouvert à Pointe-Noire le 19 novembre sous le patronage d'Honoré Sayi, ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, président en exercice de l'Omaoc, s'est achevé deux jours après. Il était palcé sur le thème « Pour des services de transport maritime rentables avec plus de sécurité, plus de sûreté et moins de pollution ».

Le ministre Honoré Sayi a signifié que les travaux en plénière et en groupes ont permis aux participants de circonscrire l'approche régionale relative à la collecte des fonds nécessaires au développement des infrastructures maritimes et portuaires, ainsi que des activités connexes dans la région de l'Afrique de l'Ouest et du centre. Ils ont également, a-t-il dit, permis d'examiner et d'analyser les cas de figure des pays de la sous-région d'Afrique de l'Ouest et du centre qui ont déjà mis en place l'architecture d'application de la résolution n°175/6SE/99 du 6 août 1999, sur la mise en place d'un système de financement des projets d'investissement maritime et portuaire.

« C'est avec satisfaction et un grand intérêt que je prends bonne note des résultats



auxquels vous êtes parvenus, entre autres, l'engagement à construire un modèle standard de financement des activités maritimes nationales, des programmes et projets de l'Omaoc ; l'élaboration d'une feuille de route pour finaliser la mise en place effective des fonds maritimes nationaux pour servir de base de collecte des contributions pour le système de financement de

l'Omaoc», a-t-il déclaré.

Présent à la clôture, le secrétaire général de l'Omaoc, Dr Paul Adalikwu, a souligné que le développement du secteur maritime entraîne des coûts substantiels et nécessite un financement et des infrastructures adéquates. « Le déficit financier est alarmant, vu que les arriérés de contributions s'établissent à 7 milliards de FCFA en 2012 et sont montés à 15,7 milliards

Photo de famille à l'ouverture de l'atelier/Adiac de FCFA en septembre 2023.

Bien qu'un modèle d'autofinancement ait été établi en 1999 pour créer un fonds maritime, sa mise en œuvre a été également appliquée dans les Etats membres », a-t-il indiqué.

Dans son mot de bienvenue, Christian Armel Nkou, président du comité des experts de l'Omaoc et directeur général de la Marine marchande du Congo a rappelé l'importance

de cet atelier en vue d'améliorer la compréhension des Etats membres des mécanismes du Fonds maritime régional. Il a insisté sur le fait que l'initiative vise à donner au secteur maritime de la sous-région les moyens de s'autofinancer, favorisant ainsi le développement socio-économique.

Notons que cet atelier s'est tenu conformément à la résolution de la 18e assemblée générale de l'Omaoc, l'atelier régional sur la mise en œuvre du Fonds maritime régional créé par la résolution n°175/6SE/99 de la 6e session extraordinaire de la conférence ministérielle des Etats de l'Afrique de l'Ouest et du centre sur le transport maritime. Il a connu la participation d'une quinzaine des pays de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest et du centre.

Séverin Ibara

Société SOREMI S.A
Quartier Vindoulou
Pointe-Noire

Communiqué de presse
Avis de convocation

Messieurs les Actionnaires sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Mixte le Jeudi 28 Novembre 2024 à Brazzaville.

Cette Assemblée se tiendra à 15H00 au siège du Cabinet ABB VISION 106, Avenue Nelson Mandela centre-ville.

L'ordre du jour est le suivant :

I) Assemblée Générale ordinaire

- 1- Rapport de gestion du conseil d'Administration sur la marche de la société au cours de l'exercice 2022
- 2- Rapports du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice 2022 ainsi que sur les conventions réglementées visées à l'article 438 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du GIE
- 3- Approbation desdits comptes et conventions
- 4- Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 Décembre 2022.
- 5- Quitus aux Administrateurs
- 6- Nomination de nouveaux Administrateurs
- 7- Nomination du commissaire aux comptes
- 8- Fixation de l'enveloppe globale brute des indemnités de session allouées aux conseils d'Administration au titre de l'exercice 2023.

II) Assemblée Générale Extraordinaire

- Modification des statuts

III) Pouvoirs pour formalités

Fait à Brazzaville le 20 Novembre 2024

Le Mandataire de justice
André Blaise BOLLE
André Blaise BOLLE

NÉCROLOGIE

Roch Taloulou, agent des Dépêches de Brazzaville, Sébastien Louwola (Double Ngok), Joseph Miambanzila, Eddie Samba, Marie Jeanne Mabeta, Chantale Samba et Brigitte Nkambi ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur soeur, nièce, tante et mère Clarisse Lountadila Samba, survenu le 16 novembre au CHU-B. La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis, n°12^{ter}, rue Massengo à la Base (rfce : arrêt de bus Forage). La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE
www.lesdepechesdebrazzaville.fr

60^e ANNIVERSAIRE DES RELATIONS SINO-CONGOLAISES

Le festival des films chinois consolide l'amitié entre les deux pays

La projection du film « Sauvetage » ou les « Secours d'urgence » a ouvert, le 21 novembre à Canal Olympia à Brazzaville, le festival des films chinois qui se tient à l'occasion de 60^e anniversaire des relations sino-congolaises pour renforcer l'amitié culturelle entre les deux pays.

Des films chinois (Saut, opération Mékong, sauvetage) seront projetés durant des semaines au mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, à l'Université Marien-Ngouabi et à l'Université Denis-Sassou-N'Guesso, dans le cadre de l'amitié sino-congolaise. Ce festival offre au grand public une opportunité d'admirer des films chinois.

L'ouverture du festival des films chinois a été marquée par la présence de l'ambassadrice de la République de Chine au Congo, Li Yan ; des ministres de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Delphine Édith Emmanuel Adouki ; de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, Lydie Pongault ; de la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Belinda Ayessa ; ainsi que des honorables députés et des amoureux de la culture.

Ce festival marquant la célébration du 60^e anniversaire des relations diplomatiques entre la Chine et le Congo traduit la volonté des deux présidents, Denis Sassou N'Guesso et Xi Jinping, de consolider l'amitié entre les deux pays. Celui-ci contribue au renforcement des échanges culturels et au développement commun de l'industrie audiovisuelle.

Le film « Sauvetage » ou les « Secours d'urgence », projeté dans la salle de canal Olympia, est in-



La ministre et l'ambassadrice posant lors du festival des films chinois / Adiac

teressant, émouvant, plein d'enseignement. Il est à la fois illusion et réalité. Il s'agit du vaillant Gao, capitaine d'un équipage de sauveteurs avec pour pilote, Yuling, une femme très courageuse, puis CongCong, orphelin de mère, souhaite que son père épouse Yuling. Son équipe de secours, toujours disposée à accomplir sa tâche, quelle que soit la mission, qu'elle soit dangereuse ou pas.

Appelé aux obligations du métier de sauvetage des vies humaines en danger, l'équipage prend tout le risque du monde pour secourir les gens en mer, dans les airs, sur la terre. Congcong, atteint du cancer et admis à l'hôpital pour une opération chirurgicale au niveau de son cerveau,

encourage son père malgré son état d'aller d'abord sauver les gens dans un incendie dans une plateforme pétrolière(...). Le fils s'en sort du cancer, le capitaine et la pilote sont vivants.

Les actions héroïques de ce film incarnent la vision du Parti communiste chinois de placer le peuple et la vie au dessus de tout. Il montre l'entraide et la solidarité du peuple chinois face aux difficultés.

L'ambassadrice de Chine au Congo, Li Yan, a estimé que le film illustre les valeurs communes de l'humanité et traduit le sens profond de la communauté d'avenir partagé. Les films à diffuser, a-t-elle dit, montrent les accomplissements socio-économiques remarquables enregistrés

par la Chine dans différents domaines depuis l'ère nouvelle et reflètent le chemin d'exploration extraordinaire de la modernité à la chinoise.

« Je suis convaincue que grâce à cet événement, la communauté d'avenir partagé pour l'humanité n'est plus une théorie lointaine mais un trait d'union qui relie les peuples chinois et congolais. Aucun pays ni aucun individu ne peut faire cavalier tout seul, la solidarité et la coopération constituent la bonne voie à suivre », a fait savoir la diplomate chinoise

Et de poursuivre que « la Chine est prête à travailler avec le Congo, en saisissant les opportunités offertes par le fes-

tival des films chinois, pour mettre en œuvre les mesures en faveur des échanges humains et culturels avancés lors du sommet Focac ».

Pour sa part, la ministre Lydie Pongault a salué la diversité et la créativité du festival. « Ce festival nous offre une fenêtre incroyable sur la culture, l'histoire et des inspirations chinoises. Chaque film qui sera projeté durant ce festival est une porte ouverte sur l'imaginaire et les réalités. J'encourage chacun d'entre vous à plonger dans cet univers captif, à découvrir ces récits puissants qui, j'en suis sûr, trouveront un écho dans nos propres expériences », a-t-elle signifié.

La culture et le cinéma chinois, a-t-elle ajouté, ne sont pas étrangers au public congolais conquis dès son enfance par des films des arts martiaux des années 1970 à nos jours. Fort de cela, il revient à tout un chacun de valoriser la collaboration culturelle entre les deux pays. « Le cinéma a le pouvoir de susciter les émotions, de rassembler les individus et de favoriser des dialogues constructifs. C'est exactement ce que nous attendons de ce festival, que celui-ci soit l'occasion d'enrichir notre compréhension mutuelle et de forger des amitiés durables », a indiqué la ministre Lydie Pongault.

Rosalie Tsiankolela Bindika

RÉFLEXION

Le temps est venu ...

Les Etats-Unis s'étant dotés d'une présidence, d'un gouvernement et des deux chambres de leur Parlement bien décidés à affirmer plus fortement leur présence sur la scène internationale, le temps est venu pour l'Afrique en général, l'Afrique centrale en particulier de se positionner à Washington comme des acteurs incontournables de la sphère mondiale. Et donc de démontrer à Donald Trump qu'il ferait bien de placer le continent au cœur de la stratégie de sa nouvelle présidence.

Ce placement est d'autant plus important que les autres grandes

puissances de ce temps – la Chine, la Russie, l'Inde – s'emploient elles-mêmes depuis des années à faire de l'Afrique le partenaire le plus attirant de leur propre stratégie. Pour ces trois raisons aussi évidentes que fortes, résumées en quelques mots :

° Premièrement son poids humain, qui était de 100 millions d'êtres en 1900, atteint aujourd'hui 1,4 milliard et atteindra, selon les projections de l'Organisation des Nations unies (ONU), 2,5 milliards en 2050, voire même 4,4 milliards en 2100.

° Deuxièmement la richesse de ses ressources naturelles : 40 %

des réserves d'or, 30 % des réserves de minerai, 12 % des réserves de pétrole, 24 % des terres arables, mais aussi et surtout les plus grands massifs forestiers de la planète.

° Troisièmement le rôle essentiel qu'elle joue dans la protection de la nature et qui résulte de l'engagement de ses Etats et de ses gouvernements, dont le Fonds bleu du Bassin du Congo créé à l'initiative du président Denis Sassou N'Guesso donne la juste dimension.

Dans ce contexte, à tous égards historique, les diverses régions de l'Afrique doivent se montrer

beaucoup plus présentes qu'elles ne l'étaient jusqu'à présent au cœur de la première puissance mondiale. Autrement dit faire en sorte que ses différentes organisations régionales (Cédéao, Cémac, CEEAC ...) soient non seulement visibles mais également beaucoup plus actives au sein de l'ONU et dans les grandes administrations fédérales des Etats-Unis.

Il est évident que si elles s'y emploient rapidement, le président Donald Trump fera en sorte que son pays devienne l'un des acteurs principaux de l'émergence de l'Afrique. Un enjeu majeur donc !

Jean-Paul Pigasse